

The logo for MOB (Compagnie du Chemin de Fer Montreux Oberland Bernois) features the letters 'MOB' in a bold, blue, serif font. The letter 'O' is stylized with a white circular element inside, resembling a train wheel or a globe.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER  
MONTREUX OBERLAND BERNOIS

A detailed illustration of a scenic landscape. In the foreground, a blue and white passenger train with multiple cars is traveling along a track that curves through a lush green valley. The valley is filled with rolling hills, some with terraced fields. In the middle ground, a small village with white buildings and red roofs is nestled on a hillside. A prominent stone tower with a red roof stands out among the houses. The background features a large, calm lake (likely Lake Geneva) with a small boat in the distance, and distant mountains under a clear sky.

# Rapport de gestion

# 2025

# Sommaire

**03**

Le message du Président et du Directeur général

**04**

En quelques chiffres

**05**

Événements marquants en 2025 pour MOB et MVR

**06**

Organes de la société

**07**

Direction

**08**

Infrastructure

**11**

Matériel roulant

**14**

Voyageurs

**17**

Ressources humaines

**19**

Vente et marketing

**22**

Qualité, Sécurité et Environnement

**24**

Finances

**27-58**

Partie financière

## Impressum

Rédaction – **MOB**

Graphisme – **Actalis SA**

Crédits photographiques:

**Raphaël Dupertuis, Jo Bersier/Agence B., Nicole Schafer, Actalis SA**

Photo de couverture: **GoldenPass Express ©AGENCEB**

**MOB**

Rue de la Gare 22 | CP 1426 | 1820 Montreux

Tél. + 41 21 989 81 81 | [www.mob.ch](http://www.mob.ch)

**Dans les textes qui suivent, le genre masculin est utilisé pour tous les genres, par souci de simplification rédactionnelle.**

# Le message du Président et du Directeur général

L'année 2025 restera une étape particulière dans l'histoire du MOB. Elle marque en effet un changement important dans la gouvernance de notre entreprise: le 1<sup>er</sup> juin, Yves Marclay a succédé à Georges Oberson à la direction générale, et lors de l'Assemblée générale de fin juin, Laurent Wehrli a repris la présidence de la société après plus de dix ans d'engagement de Pierre Rochat. À eux deux, Georges et Pierre ont profondément façonné le MOB moderne. Nous tenons ici à leur exprimer notre gratitude pour leur vision, leur constance et leur attachement à l'entreprise.

Si 2025 fut une année de transition, elle fut tout autant une année de continuité. Continuité dans l'exigence, dans la rigueur opérationnelle, dans la mise en œuvre des projets structurants engagés ces dernières années. Les investissements dans le matériel roulant et dans l'infrastructure se sont poursuivis avec détermination: renouvellement de la flotte, avancement des projets liés à la convention de prestations 2025 – 2028, préparation des futurs points de croisement, modernisation des installations et poursuite du programme des Rochers-de-Naye. Ces chantiers sont essentiels pour garantir la fiabilité, la capacité et la qualité de notre réseau à long terme.

Le succès du GoldenPass Express ne se dément pas. Il continue d'attirer une clientèle suisse et internationale, confirmant la pertinence de l'innovation portée par le MOB. Le train Belle Époque, quant à lui, demeure un ambassadeur unique de notre patrimoine ferroviaire et de l'authenticité qui fait la force de notre marque. Ces deux produits emblématiques illustrent parfaitement notre vision: offrir une expérience de voyage qui allie excellence, émotion et durabilité. Parallèlement, l'efficacité de la stratégie combinant transport public régional et transport touristique, pensée pour répondre aux besoins de la clientèle, se voit elle aussi confirmée.

Mais au-delà des chiffres, des projets et des résultats, l'élément décisif de la continuité du MOB réside dans les femmes et les hommes qui le font vivre. La compétence, l'expertise et l'engagement de nos équipes constituent le socle de notre performance. Leur capacité à s'adapter, à collaborer et à porter les valeurs de l'entreprise – esprit de service, sécurité, excellence, authenticité et responsabilité – est la clé de notre réussite collective.

En 2025, nous avons également poursuivi l'organisation du déploiement de notre stratégie 2026 – 2032, structurée autour des quatre axes qui guident désormais l'action du MOB. Le développement et l'innovation restent au cœur de nos priorités, avec la volonté de renforcer et diversifier notre offre tout en modernisant nos infrastructures et nos services. La qualité et l'approche orientée client demeurent essentielles pour garantir au mieux ponctualité, fiabilité et amélioration continue. Nous avons aussi intensifié nos collaborations et partenariats afin de créer davantage de synergies avec nos autorités, nos fournisseurs et nos entreprises voisines. Enfin, l'axe «Environnement et bien être des collaborateurs» vise

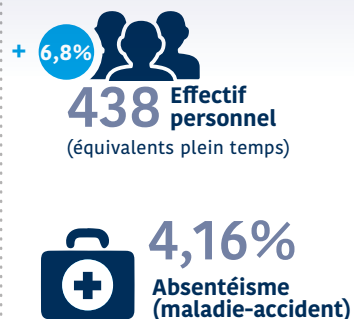
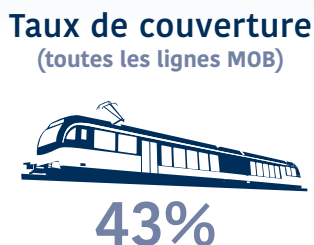
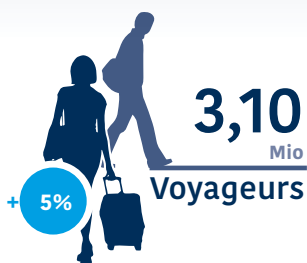
à renforcer notre culture d'entreprise, soutenir nos équipes et intégrer des pratiques durables dans toutes nos activités. Ces orientations guident nos décisions et préparent l'avenir d'une entreprise qui doit concilier croissance, qualité et responsabilité.

À l'aube de célébrer les 125 ans du MOB, nous regardons l'avenir avec confiance, tout en considérant les défis du contexte actuel global. Ensemble – collaborateurs, direction, Conseil d'administration, partenaires et commanditaires – nous continuerons à faire rayonner le MOB, à développer son rôle dans la mobilité régionale et touristique, ainsi qu'à offrir à nos voyageurs des expériences uniques sur l'une des plus belles lignes ferroviaires de Suisse.

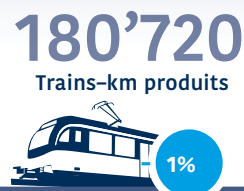
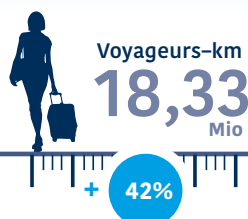
**Laurent Wehrli, Président**  
**Yves Marclay, Directeur général**



# En quelques chiffres



Zoom GPX  
GOLDENPASS  
EXPRESS



# Événements marquants en 2025 pour le MOB et MVR

L'année 2025 a été marquée par plusieurs événements, notamment:



Signature de la Convention de Prestation 2025-2028.



Développement de la structuration stratégique de la marque employeur et création de contenus multisupports.

Mise en place d'un service de nettoyage embarqué pour les trains avec catering.



Reprise de l'ensemble de l'offre de gastronomie au sein de MVR et intégration au domaine Vente & Marketing.

Début des travaux de la gare MVR de Vevey.

Entrée en service de 13 mécaniciens.

Hausse de 21% des recettes de transport du GPX en 2025.



Installations de Montreux à Schönried désormais télécommandées depuis Montreux.



Développement de la solution GRACE.

Présence accrue du MOB sur une quinzaine de marchés internationaux.

Commande de 8 nouvelles automotrices pour la ligne des Rochers-de-Naye.

Installation du service GOP au centre d'exploitation de Montreux.



CHF 90,5 millions d'investissements en cours au 31 décembre 2025.

Rachat de cinq automotrices aux Chemin de fer du Jura pour remplacer la série 5000.



Dépôt de 20 dossiers de demande d'approbation des plans auprès de l'OFT, soit deux fois plus qu'en 2024.



2025, première année de fonctionnement complet de l'offre GPX, avec 4 paires de trains par jour.



Installation d'éléments chauffants et filtrants sur le GPX afin de pallier aux conséquences des températures négatives sur son système pneumatique.

Hausse de 6.7% des recettes de transport sur la ligne des Rochers-de-Naye.

# Organes de la société

## Conseil d'administration



**M. Laurent Wehrli** (1965) | Licencié ès Lettres (MA) de l'Université de Lausanne, Indépendant, propriétaire d'une société de conduite de projets | **Président** depuis 2025, échéance mandat 2028, membre depuis 2022 | Conseiller national | Comité de nomination et de rémunération (président).

**M. François Margot** (1953) | Licence en droit de l'Université de Lausanne | **Membre** depuis 2015, échéance mandat 2028 | Comité de nomination et de rémunération | **Membre** de conseils d'administration, principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture. | **Administrateur auprès de:** Caisse d'Epargne Riviera, Riviera Finance SA, Montreux-Vevey Tourisme (président) jusqu'au 30 juin 2028.



**Mme Fabienne Despot** (1965) | Ing. dipl. chimiste EPFL, cheffe de projet environnement chez biol conseils SA. | **Membre** depuis 2019 | Représentante de l'État de Vaud | Comité d'audit (présidente) | Conseillère communale à Vevey, Juge assesseur à la CDAP | **Administratrice auprès de:** Transports Montreux-Vevey-Riviera SA.



**M. Nicolas Grandjean** (1971) | Ing. Dipl. EPFZ, consultant en transports publics | **Membre** depuis 2014, échéance mandat 2027 | Comité d'audit | TBRC Télésiège Buttes - La Robella et Téléskis Chasseron Nord (société coopérative).

**Mme Camille Moser** (1981) | Experte comptable et fiscale diplômée - associée de la Fiduciaire Maillard SA | **Membre** depuis 2025, échéance mandat 2028 | Comité d'audit | **Administratrice auprès de:** Membre du bureau de la Fédération patronale vaudoise et du comité de sa caisse AVS, Membre du conseil de Fondation de l'Ensemble vocal de Lausanne - Conseillère communale à Lutry.



**M. André Magnin** (1966) | Ingénieur cantonal, chef du Service des ponts et chaussées du Canton de Fribourg | **Membre** depuis 2014 | Comité de nomination et de rémunération | Conseil d'établissement du Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier FR-GE-VD (SIERA).



**M. Charles-André Ramseier** (1949) | Expert tourisme, ancien Directeur de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud | **Membre** depuis 2013, échéance mandat 2027 | Comité innovation et marketing (président) | **Administrateur auprès de:** Expert Tourisme à l'Aide Suisse à la Montagne.



**M. Rolf Marchand** (1968) | Responsable SAP auprès de la Direction des travaux publics et des transports du Canton de Berne | **Membre** depuis 2019 | Représentant du Canton de Berne | Comité innovation et marketing.



**M. Nicolas Vauclair** (1976) | Ing. Dipl. en sciences d'entreprise et de production EPFZ, Directeur de Adelboden-Lenk AG | **Vice-président** depuis 2022, échéance mandat 2028 | Comité innovation et marketing.

**DIRECTEUR**  
Yves Marclay  
depuis le  
01.06.2025

**SECRÉTAIRE HORS CONSEIL**  
Alain Jeanmonod  
depuis le 01.01.2021

**ORGANE DE RÉVISION**  
Mazars SA, Lausanne,  
depuis le 22.06.2018

**NOMBRE DE SÉANCES:** 5 séances du Conseil d'administration, 1 séminaire d'une journée réunissant le Conseil d'administration et la direction générale, 13 séances des comités.

**RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:** CHF 192'550.-  
**RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (MOB + MVR):** CHF 1'982'351.-

# Direction

Directeur général  
**Yves Marclay**

Qualité, Sécurité,  
Environnement (QSE)  
Cédric Giller



## INFRASTRUCTURE

Yves Pittet  
Amine Hram

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE JURIDIQUE

Alain Jeanmonod

## RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Rachel Walther  
Jean-Daniel Moreillon

## FINANCE

Alexandre Vautier  
Simon Monnard

## VOYAGEURS

Nicolas Zürcher  
Jérôme Schneider

## VENTE ET MARKETING

Frédéric  
Delachaux

## MATÉRIEL ROULANT

Timothée Leuthold  
Michel Sauteur

### MOB

Compagnie du Chemin  
de fer Montreux  
Oberland bernois

### MVR

Transports  
Montreux – Vevey – Riviera

### VSA

Voyages et Services  
Automobiles MOB

### GPMG

Garage-Parc  
Montreux Gare

### RailTech

Centre romand  
d'entretien des bogies

## Assemblée générale MOB

C'est à Montreux que nos actionnaires ou leurs représentants se sont réunis le 27 juin 2025 à l'occasion de notre Assemblée générale ordinaire.

Pierre Rochat, Président de la société, s'est réjoui de constater que, malgré un contexte exigeant, le MOB ait enregistré en 2024 une nouvelle année record, ainsi qu'un début d'année 2025 prometteur, confirmant la solidité de sa stratégie ainsi que la pertinence des investissements engagés. Il a également tenu à remercier chaleureusement l'ensemble des collaborateurs pour leur plein engagement, ainsi que tout particulièrement Monsieur Georges Oberson, jusqu'alors Directeur général. Il annonce un renouvellement de la Présidence de la société et de la Direction générale.

En effet, cette Assemblée générale a concrétisé la transition vers une nouvelle gouvernance. Monsieur Laurent Wehrli, membre du Conseil d'administration depuis 2022, est élu comme Président à l'unanimité durant la séance. Au cours de son allocution, il a

mis l'accent sur l'importance de la cohésion au sein du MOB, permettant de répondre aux enjeux rencontrés par l'entreprise, avec pour inspirant mot d'ordre: « Ensemble, nous sommes plus fort ». Monsieur Yves Marclay, entré en fonction en tant que Directeur général au 1<sup>er</sup> juin 2025, a réaffirmé sa vision pour l'entreprise, notamment sa volonté de préserver son identité tout en renforçant les partenariats et l'excellence opérationnelle pour construire une dynamique durable et ambitieuse.

Madame Camille Moser a été élue Membre du Conseil d'administration, également à l'unanimité.

Lors de l'Assemblée générale furent présents 135 actionnaires représentant 1'815'822 actions nominatives de CHF 10.-. Celles-ci correspondaient au même nombre de voix, établissant ainsi la majorité absolue à 907'912 voix et la majorité qualifiée des deux tiers à 1'210'548 voix, soit 87,8% du capital-actions de CHF 20'687'570.



## Infrastructure



**20** dossiers

de procédure d'approbation  
des plans déposés à l'OFT en  
2025 pour MOB et MVR



# Infrastructure

## L'ORGANISATION

Pierre angulaire de toutes les activités de l'infrastructure, la convention de prestation CP 2025-2028 a été signée en mars 2025 par la Confédération et le MOB. Elle permettra la poursuite de toutes les activités sur nos installations.

Suite au dernier changement organisationnel notable, à savoir la création en 2024 d'un 4<sup>e</sup> département consacré à la Gestion des Actifs, le domaine Infrastructure n'a pas connu de modification de son organisation en 2025. À l'exception de quelques ajustements rendus nécessaires par des évolutions mineures de l'activité, aucune modification importante de l'organisation du domaine n'est planifiée à l'horizon des prochaines années. En effet, l'organisation structurelle en place depuis plus de huit ans permet de répondre de manière pleinement adéquate aux missions du domaine.

Ci-après sont présentés en détail nos quatre départements ainsi que les faits notables ayant concernés le MOB dans le cadre de leurs activités au cours de l'année.

En ce qui concerne le département **Infrastructure-Projets**, en 2025, il a comptabilisé 26 collaborateurs répartis en cinq services: Génie civil, Génie ferroviaire, Multidisciplinaires, Rochers-de-Naye, basés à Montreux, et le service à Zweisimmen, situé dans ce village de l'Oberland bernois et dont le portefeuille concerne les projets de la partie germanophone du réseau. Le nombre de dossiers de demande d'approbation des plans (PAP) a doublé par rapport aux années précédentes, portant à 20 le nombre total de dépôts auprès de l'Office fédéral des transports (OFT), réseaux MOB et MVR confondus.

Le département **Infrastructure-Opérations** a poursuivi l'amélioration de son organisation afin de répondre aux exigences de disponibilité et de fiabilité du réseau, notamment avec:

- La mise en place du service de piquet voie ferrée (24/7), opérationnel dès janvier 2026.
- La poursuite de la démarche de standardisation des processus d'entretien et leur intégration progressive dans la GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur), afin d'unifier les pratiques, d'améliorer la traçabilité et de renforcer la planification préventive.
- La création d'un service « réseau informatique OT », chargé d'assurer la gestion, la supervision et la sécurisation des infrastructures informatiques.

Au sein du département **Infrastructure-Exploitation**, les dif-

férentes unités de l'exploitation ont maintenu une continuité de service satisfaisante durant l'exercice 2025, malgré certains aléas de fonctionnement.

L'activité du Centre d'exploitation (CE) de Zweisimmen s'est avérée stable tout au long de l'année. Au sein du centre d'exploitation de Montreux, l'année a été marquée par un besoin élevé de recrutement de nouveaux collaborateurs, dû à plusieurs départs. De manière générale, le maintien du niveau d'exploitation et la couverture des services ont été assurés.

Par ailleurs, la création du service « Formation » au sein du département a constitué une évolution stratégique importante. Cette nouvelle entité permettra de renforcer la formation des collaborateurs, en particulier dans les domaines liés aux fonctions de sécurité, et d'assurer un développement des compétences structuré, cohérent et durable pour l'ensemble du personnel.

Le département **Infrastructure-Gestion des Actifs** a continué sa progression en s'attachant les services d'un nouveau gestionnaire du réseau.

## LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS

L'ensemble des départements du domaine ont fortement contribué à l'avancement de l'infrastructure.

En ce qui concerne l'Exploitation, la mise à disposition de l'outil de télécommande ILTIS sur une partie de notre réseau, a permis d'améliorer la capacité à faciliter le transport des clients. Nous télécommandons désormais les installations de Montreux à Schönried depuis le CE de Montreux, et planifions d'achever ce déploiement d'ici à la fin du premier trimestre 2029, sur la totalité du réseau du MOB.

Le département Opérations a réalisé les travaux de maintenance préventive et corrective planifiés. Des interventions nécessaires à l'amélioration de la fiabilité des infrastructures ont également été menées, notamment le remplacement du fil de contact sur le tronçon Zweisimmen-Lenk, le renouvellement de composants de la superstructure sur plusieurs tronçons ainsi que d'importants travaux forestiers aux abords des voies. Le département des Projets a réalisé différents chantiers sur le réseau MOB. Ils correspondent à un volume d'investissement de plus de 44 millions de francs, couvrant les études et les travaux ainsi que les projets liés à la convention de prestation et d'extension du réseau.

» La convention de prestation 2025-2028 a été signée en mars 2025 par la confédération et le MOB. »



Il s'agissait notamment des travaux de renouvellement de la voie ferrée entre Chamby et Sendy-Sollard, ainsi qu'entre Rougemont et Saanen, ou encore du déploiement du ZBMS (standard de l'OFT pour le contrôle de la marche des trains des chemins de fer à voie métrique et à voie spéciale) sur le tronçon Rossinière - Château-d'Œx.

En ce qui concerne les installations de courant de traction, une nouvelle sous-station a été construite vers le lieu-dit Sous-Charrière (Flendruz). La sous-station de Boden, dont le chantier de renouvellement avait débuté fin 2024, a été mise en service au printemps 2025. En matière d'installations d'accueil, le programme de mise en conformité LHand des gares et haltes du réseau s'est poursuivi sur le tronçon Zweisimmen-Lenk, avec les travaux de la gare de Matten i. S.

En parallèle, le chantier du renouvellement de l'enclenchement de Rougemont (installations de sécurité) prévu en 2025 a dû être reporté, la décision d'approbation des plans (DAP) ayant fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF). L'arrêt est attendu en 2026.

Enfin, une étape majeure a été franchie concernant les projets d'aménagement EA 2035 (Étape d'aménagement 2035: programme fédéral d'environ 16 milliards de francs visant à éliminer les goulets d'étranglement du réseau ferroviaire suisse et à augmenter l'offre grâce à de nouvelles cadences et à des projets d'infrastructure visant à instaurer la cadence horaire intégrale entre Montreux et Zweisimmen grâce à la création de deux nouveaux points de croisement, pour lesquels les dossiers de PAP ont été déposés à l'OFT en décembre 2025. Le premier croisement est projeté sur la commune de Montreux, en aval de l'arrêt actuel de Planchamp, et le second à Wäflerweid (commune de Zweisimmen). Leur réalisation est prévue à l'horizon 2028-2030 pour un montant total de près de 47 millions de francs. La confirmation du financement et la poursuite de ces deux projets sont toutefois en cours d'examen par l'OFT, dans le cadre de la réévaluation des projets à prioriser à l'échelle nationale sous mandat du Conseil fédéral (dans le cadre du projet Transports '45 qui est la stratégie fédérale pour planifier et coordonner le développement des infrastructures de transport suisses à l'horizon 2045).

Le département Gestion des Actifs a réalisé différentes études. Nous avons notamment participé à celles du projet d'offre 2035 et assuré le suivi des projets d'aménagement pour la ligne MOB de l'AS 35.

## LES PROCHAINS DÉFIS

Sur le réseau du MOB, des projets infrastructurels à court, moyen et long terme se dessinent pour l'avenir:

À court terme, sont en premier lieu planifiés des projets et réalisations en lien avec la convention de prestation Infrastructure 2025-2028. Dans ce cadre, de nombreux dossiers seront déposés auprès de l'OFT. Les principaux axes sont les suivants:

- 1) Poursuivre la planification des projets localisés sur le tronçon Zweisimmen-Lenk afin de préparer les conditions du futur programme de travaux groupés planifié en 2028-2029.
- 2) Continuer l'élaboration de nos projets de mise en conformité et de renouvellement de nos gares, avec notamment le dépôt des dossiers PAP de Chamby, Sendy-Sollard et Rougemont. À cela s'ajoutent également les nombreux projets d'ouvrages d'art en cours.
- 3) Assurer le suivi du déploiement de la télécommande ILTIS et du ZBMS sur le réseau.
- 4) Assurer l'exécution des programmes de maintenance préventive et corrective dans le respect des budgets alloués, afin de garantir la sécurité et la disponibilité des installations.
- 5) Poursuivre la standardisation et l'optimisation de la maintenance sur les installations de sécurité et la voie ferrée dans le respect de la gestion du cycle de vie des infrastructures.
- 6) Doter l'exploitation d'outils performants.

L'ensemble de ces activités devra être mené en maintenant une haute disponibilité du réseau, ce qui implique l'exécution des chantiers de manière à minimiser les impacts sur l'exploitation, tâche pouvant s'avérer complexe sur un réseau à voie unique.

À moyen et long terme, notre travail portera essentiellement sur les ressources nécessaires au fonctionnement de nos infrastructures. Les premières discussions relatives aux conventions de prestation 2029-2032 ont d'ores et déjà débuté. Dans ce cadre, il sera fondamental d'établir un plan réaliste à horizon 20 ans, soit sur la période 2029-2048. Ce plan devra contenir l'ensemble des projets futurs d'importance à réaliser, en particulier ceux relatifs à la mise en conformité des gares et au renouvellement d'ouvrages d'art parfois plus que centenaires, tout en traitant les installations linéaires de manière rigoureuse.

**Yves Pittet, Responsable Infrastructure,  
membre de la Direction**



## Matériel roulant



# Matériel roulant

## UNE DISPONIBILITÉ DE TOUS LES DÉFIS...

La diversité des flottes sur le réseau du MOB, ainsi que, les nombreuses années de service de certains véhicules, façonnent le quotidien et l'organisation de la mise à disposition du matériel roulant.

Bien que récente, une flotte telle que celle du Golden Pass Express mobilise intensément de nombreuses compétences et ressources.

Pour cette dernière nous avons investi dans des mesures de fiabilisation ainsi que dans des mesures hivernales, afin de garantir le meilleur niveau de fonctionnement et de prestations. Cependant, les températures hivernales prolongées de 2025 ont entraîné des conséquences négatives sur le système pneumatique du GPX. Cela a mobilisé les équipes du domaine Matériel roulant qui ont élaboré et mis en œuvre les améliorations permettant d'assurer la fonctionnalité du système. Afin de pallier ces déficiences temporaires, des éléments chauffants et filtrants ont été installés sur l'ensemble des véhicules. Si une solution aux risques liés au gel est maintenant durablement maîtrisée, d'autres facteurs restent à surveiller, tels que l'accumulation de neige au niveau des bogies à écartement variable, qui reste un défi lors de précipitations importantes et prolongées. Des mesures sont en cours de tests afin d'évaluer la possibilité de traiter les surfaces concernées, dans le but de réduire l'adhérence de la neige.

## L'OUTIL DE MAINTENANCE ATTEINT SES LIMITES OPÉRATIONNELLES

La réalisation de la maintenance quotidienne lourde se déroule selon les plans de maintenance et révision définis. Ces derniers sont établis et suivis au moyen de l'outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) fourni par Zedas. Ils sont ensuite planifiés à long, moyen et court terme pour leur mise en application au sein des différents sites de maintenance du MOB et de MVR, soit les Ateliers de Chernex ainsi que les sites de Montreux, Zweisimmen et Vevey.

Les outils en place actuellement sont anciens et atteignent les limites de leurs capacités opérationnelles.

En effet, ceux-ci sont fortement sollicités dans le cadre des campagnes de révision, des projets de mise à niveau du ma-

tériel roulant ainsi que des activités de maintenance préventive et corrective. De ce fait, leur structure rencontre des difficultés à répondre aux attentes actuelles, tant en termes technique que sécuritaires. Certains travaux de maintenance, tels que le remplacement de gros composants (bogies, climatisation, convertisseur de bord, pantographe, etc.) sont uniquement réalisables aux ateliers de Chernex. Cette situation occasionne des perturbations dans la réalisation des projets en cours et entraîne des arrêts de longue durée des véhicules dans les ateliers de maintenance lourde. Pour répondre à cette problématique, des mesures transitoires, dans l'attente de la mise en place d'un nouveau site de maintenance ap-

proprié ont été définies, afin d'optimiser les infrastructures existantes. Leur planification est maintenant intégrée dans la planification budgétaire et les dernières études de statiques sont en cours de finalisation, avec pour objectif d'atteindre l'étape de réalisation en 2026. L'installation de nouveaux ponts roulants pour une meilleure couverture des surfaces de production, l'acquisition d'un tour en fosse mobile ou encore l'acquisition de nouveaux tireurs-pousseurs de manœuvre sont programmées. En parallèle de ces défis notre taux

d'accidentologie est resté stable, assurer la sécurité de nos collaborateurs au quotidien demeurant une priorité inconditionnelle.

» Assurer la sécurité de nos collaborateurs au quotidien demeurant une priorité inconditionnelle. »

## LE RENOUVELLEMENT DES FLOTTES

### Les locomotives

En 2024, la commande pour l'acquisition de nouvelles locomotives a été passée en collaboration avec les transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC). Les compagnies des Rhätische Bahn AG (RhB) et Matterhorn Gotthard Bahn (MGB) ont également conjointement commandé des locomotives sur une plateforme similaire. Les quatre compagnies se sont engagées auprès du constructeur Stadler à développer ensemble cette série de locomotives à voie métrique. Dès la signature du contrat, le projet a débuté avec les séances de construction, permettant d'officialiser les concepts de tous les systèmes. Il s'agissait de faire le lien entre le cahier des charges et le développement, tout en intégrant, d'une





part, les similitudes et, d'autre part, les différences propres à chaque compagnie. Le défi est exigeant et les équipes en place font preuve d'un engagement exemplaire, collaboratif et constructif.

#### **Les tracteurs**

En parallèle, le développement des nouveaux tracteurs de l'infrastructure a également débuté avec la finalisation des besoins spécifiques des différents métiers. En effet, une recherche d'optimisation de la plateforme, déjà utilisée par d'autres compagnies pour les besoins du MOB, dans le cadre des métiers de la voie et de la ligne de contact, a mené les utilisateurs et le constructeur à réaliser une étude pour l'installation de nacelles et de grues, en adéquation avec les principes opérationnels et la topologie de la ligne. Leur mise en service est prévue à la mi-2028.

#### **Les automotrices**

La flotte actuellement en service dans la région du Simmental, desservant les lignes Zweisimmen – Lenk et Zweisimmen – Gstaad, équipée du modèle communément appelé « 5000 » est actuellement en fin de vie. Un renouvellement rapide n'est pas envisageable en raison de la capacité du constructeur, qui ne sera disponible qu'à partir de 2030. L'opportunité de racheter aux Chemins de fer du Jura cinq automotrices de

même type que celle déjà en service au MOB s'est concrétisée: avec l'appui des commanditaires, le contrat a été signé en novembre 2025.

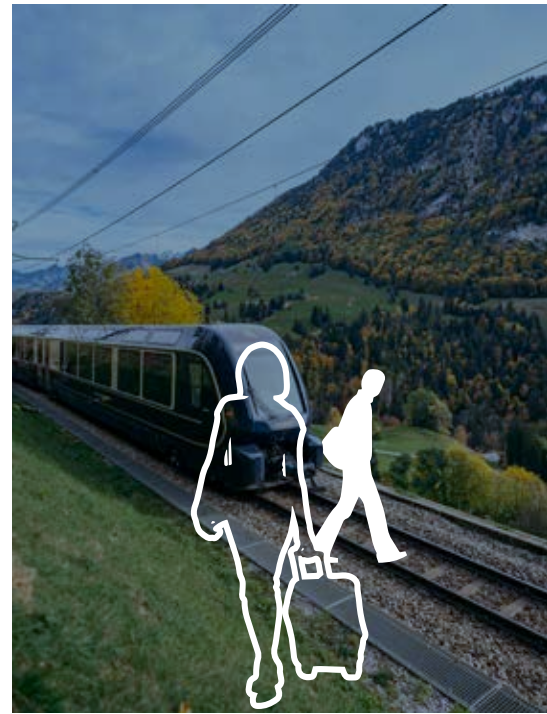
Dès la signature, le premier véhicule a été transféré aux Ateliers de Chernex pour une mise à niveau aux standards MOB. Peinture, tension, attelage frontal et intermédiaire, compresseurs, lestage, information aux voyageurs sont autant de composants, systèmes ou actions de mise à jour qui seront effectuées par le MOB sur ce matériel roulant. Cette démarche s'inscrit dans le choix d'uniformisation de la flotte avec un élément de traction unique 4/4 (soit 4 essieux moteur sur 4). Une première mise en service est planifiée fin 2026.

**Timothée Leuthold,**  
**Responsable Matériel Roulant,**  
**membre de la Direction**





Voyageurs



**+103%**

de voyageurs dans  
le GoldenPass Express



# Voyageurs

## PRODUCTION

Les principaux changements du nouvel horaire 2025 par rapport à 2024 ont été intégrés. Cet horaire a permis d'améliorer la ponctualité sur le secteur Vaud-Fribourg. Cependant des améliorations restent à effectuer dans le secteur Berne.

Les travaux préparatoires pour la création et la publication de l'horaire 2026 ont également été effectués. Ils se sont appuyés sur l'analyse de performance de l'horaire 2025, sur les retours des clients ainsi que sur les échanges avec les commanditaires. Des tests et mesures d'optimisation ont été menés afin d'améliorer la ponctualité du GPX à l'arrivée à Zweisimmen, ce qui constitue un élément essentiel pour garantir le passage à une circulation sur voie normale lors de la prise en charge par la BLS. Par ailleurs, des solutions ont été recherchées dans le but d'améliorer la ponctualité et d'assurer les correspondances des trains scolaires du matin entre le Pays-d'Enhaut et la Riviera.

Pour la première année en 2025, l'offre du GPX a fonctionné de manière complète avec 4 paires de trains quotidiennes, composées chacune de 5 voitures.

Le service de Gestion Opérationnelle (GOP), œuvrant conjointement pour le MOB et MVR

a pris possession de son nouveau bureau, le 5 juin 2025. Il est attenant au service de régulation, situé au centre d'exploitation de Montreux. Cet espace plus vaste améliore les conditions de travail quotidiennes, permet d'accueillir le responsable de Rail Service pour renforcer la proximité avec les équipes de nettoyage, et offre la possibilité de recevoir des renforts en cas de crise ou d'événements particuliers. Les outils de gestion ont également été améliorés, tout en maintenant la proximité essentielle avec le service de régulation.

Une autre innovation de 2025 a été la mise en place d'un service de nettoyage embarqué dans les trains disposant d'un service de catering à bord. Celui-ci a été parallèlement accompagné du lancement d'une application mobile, dédiée à la planification et au suivi du nettoyage. Son développement se poursuivra en 2026.

Enfin, sur l'ensemble du réseau, une étude a été initiée en vue de l'acquisition d'un nouvel outil professionnel de planification du matériel roulant.

## ORGANISATION DU DOMAINE

Tant pour le MOB que pour MVR, une refonte complète de l'organisation a été menée, aboutissant à la création d'une

Direction Voyageurs désormais composée de cinq personnes, soit trois collaborateurs supplémentaires. La Gestion des Actifs a été créée et rattachée au Responsable Voyageurs. Un service Planification a été mis en place, regroupant la planification des ressources, la planification des offres de Transport Régional de Voyageurs (TRV), la création des horaires et l'information aux voyageurs. Un Service Qualité et Projets a également été créé et est chargé d'analyser les écarts, de suivre les exigences de l'OFT et de professionnaliser la gestion des mandats et des projets. Enfin, le service Production des trains a été entièrement repensé, avec des équipes de conducteurs moins nombreuses afin d'améliorer l'encadrement.

Les équipes de Montreux et de Zweisimmen ont été divisées en deux. Une nouvelle équipe de conduite, composée de douze personnes, a été créée à Château-d'Œx. Elle a été inaugurée le 12 décembre 2025 lors d'une journée portes ouvertes. Cette implantation locale a permis de créer des postes dans la région et d'accueillir de nouveaux collaborateurs. Elle a également rendu possible la suppression d'une prise de service décentralisée très matinale,

jusqu'alors assurée par des mécaniciens venant de Zweisimmen par leurs propres moyens ou par le tour de service de nuit de l'équipe de Montreux.

Par ailleurs, des révisions approfondies du processus P10 (portant sur la gestion des offres de transport ainsi que le respect des exigences et des standards) ont été réalisées, incluant la mise à jour, la création et la publication de nombreuses procédures et marches à suivre.

## OUTILS DE TRAVAIL

Le domaine Voyageurs a joué un rôle moteur dans la mise en place de MOB Insight, projet global de gestion des données dans le but d'effectuer un travail de veille et de génération de statistiques. La collecte des données de fréquentation et de ponctualité a été automatisée dans la nouvelle base de données, et leur analyse est désormais effectuée grâce à l'outil de mise en perspective et des données collectées Power BI.

## RESSOURCES

La pénurie persistante de mécaniciens, notamment due à des retards dans les remplacements, à l'augmentation du travail à temps partiel et à un turnover en hausse. Cela a nécessité la

» Pour la première année en 2025, l'offre du GPX a fonctionné de manière complète »





formation de nouveaux collaborateurs. Ainsi pour l'ensemble du réseau MOB et MVR, 24 nouveaux aspirants ont été formés en 2025: 13 ont achevé la formation de conducteur de locomotive Voyageurs avec succès dans l'année, 10 poursuivent en 2026. Depuis la fin de l'année 4 nouveaux mécaniciens germanophones sont entrés en fonction à Zweisimmen, 8 à Château-d'Œx et 1 à Montreux.

En complément des mesures RH liées à la Marque Employeur, des rencontres mensuelles «Kaffee Gipfeli» / «Cafés croissants» ont été institutionnalisées selon le tournus des différents lieux de service. Elles permettent aux membres de la direction d'aller régulièrement à la rencontre des collaborateurs, d'échanger sur les sujets qui les préoccupent, de répondre aux questions, d'écouter leurs expériences de terrain et surtout de les remercier pour leur engagement.

### **OFFRES ET DÉVELOPPEMENTS**

À la demande des commanditaires, plusieurs variantes d'optimisation de l'Offre 2026 de la ligne R34 (Montreux – Les Avants) ont été réalisées, afin de rendre l'offre plus efficiente, avec un taux de couverture ramené à 20%.

Pour le MOB, une collaboration avec les Transports Publics Fribourgeois (TPF) a été engagée en vue de tester un nouveau produit, le «Train des Neiges», reliant la Gruyère au Pays-d'Enhaut puis au Saanenland (Bulle – Montbovon – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen). La mise en service est prévue dès début janvier 2026.

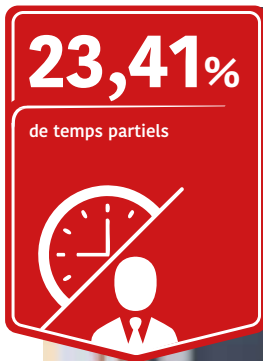
Une collaboration a également été mise en place avec les TPF concernant les ressources, incluant notamment la location d'un conducteur pendant deux mois sur la ligne des Pléiades (novembre-décembre 2025).

**Nicolas Zurcher,**  
**Responsable Voyageurs,**  
**membre de la Direction**





## Ressources humaines



# Ressources humaines

En 2025, le MOB a poursuivi sa démarche visant à développer sa marque employeur et à valoriser l'expérience vécue au sein de l'entreprise. L'attractivité d'un employeur reposant en grande partie sur la réalité quotidienne du terrain, les actions menées ont mis en avant la parole et l'expertise du personnel, afin de refléter de manière authentique l'identité du MOB.

Entre février et mars 2025, 35 membres du personnel ont été audités pour identifier les leviers de motivation, les éléments favorisant l'engagement ainsi que les axes d'amélioration prioritaires. Ces éléments ont notamment permis de définir la proposition de valeur de l'entreprise (EVP), qui exprime ce que représente le MOB en tant qu'employeur et les valeurs qui le caractérisent. La cohérence entre cette promesse et l'expérience réellement vécue constitue un fondement central de la stratégie RH.

Pour accompagner les personnes souhaitant s'engager comme ambassadrices ou ambassadeurs volontaires, différentes actions ont été menées afin de renforcer la visibilité des métiers et le rayonnement du MOB. Entre mai et juillet 2025, cinq sessions de formation LinkedIn ont permis aux participantes et participants de développer leurs compétences digitales et de valoriser leur activité professionnelle de manière alignée et authentique. Cette démarche reconnaît par ailleurs que chaque membre du personnel contribue, à son niveau, à la réputation et à la notoriété de l'entreprise, que ce soit par son professionnalisme, ses interactions quotidiennes ou sa manière de représenter le MOB dans son environnement.

Un effort conséquent a également été consacré à la production audiovisuelle. Entre avril et août 2025, sept films de présentation des métiers ont été réalisés, en priorité pour les domaines présentant d'importants besoins de recrutement. Les tournages, conduits avec Take-Off Production, ont reposé sur un principe clé : permettre aux collaboratrices et collaborateurs concernés de présenter eux-mêmes leur métier, leur quotidien et leur parcours. L'ensemble des vidéos a été sous-titré en français ou en allemand pour garantir une accessibilité optimale.

Un film employeur à vocation inspirationnelle a ensuite été tourné en été 2025. Réalisé exclusivement avec des per-

sonnes du MOB, y compris une retraitée ayant participé à une séquence, ce film met en valeur le MOB comme employeur en montrant la diversité de ses profils, la dimension humaine qui caractérisent l'entreprise et finalement ses plus beaux paysages.

Dans cette même dynamique, une collaboration a été conduite durant l'été 2025 avec le créateur de contenus. Cinq capsules vidéo, tournées dans un registre spontané et émotionnel, ainsi qu'un shooting photo, ont été réalisés afin de mettre en lumière « les gens qui font le MOB » et la réalité quotidienne des métiers.

Enfin, les différents contenus réalisés au cours de l'année ont été présentés au personnel lors de séances organisées au cinéma de Montreux et de Gstaad. Ces moments ont permis aux équipes de découvrir en avant-première les films valorisant l'image employeur du MOB et ont constitué un temps fédérateur, renforçant la fierté d'appartenance et la valorisation collective du travail accompli.

L'année 2025 aura ainsi été marquée par un travail approfondi de création de contenus et de structuration stratégique de la marque employeur, tandis que 2026 sera dédiée à leur diffusion et à leur mise en valeur auprès des différents publics cibles.

„ Entre février et mars 2025, 35 membres du personnel ont été audités pour identifier les leviers de motivation „

**Rachel Walther,**  
responsable Ressources humaines,  
membre de la Direction





## Vente et Marketing



# Vente et Marketing

## UNE CROISSANCE SOLIDE

En 2025, les marchés travaillés par le MOB ont affiché une dynamique globalement positive. Les réservations individuelles ont progressé de 15%, portant leur nombre à environ 190'000 sur l'ensemble des produits. Les réservations de groupe ont également connu une hausse importante, avec une progression de 9,4% pour un total d'environ 310'000. Le marché suisse conserve une place essentielle dans l'activité, et plus de la moitié des réservations réalisées en Suisse, soit 53%, concernent spécifiquement le GoldenPass Express, confirmant le rôle central de ce produit dans le portefeuille de la compagnie. Les dix premiers marchés de clients individuels sont en progression, ce qui témoigne d'une croissance solide et diversifiée. Les efforts entrepris depuis la période du Covid dans le but d'élargir et de rééquilibrer la provenance des clientèles continuent de porter leurs fruits.

Le GPX reste le produit phare du MOB et bénéficie d'une attractivité croissante, tant auprès des voyageurs suisses qu'internationaux. L'intérêt des marchés asiatiques se développe également de manière continue, avec un retour progressif de la clientèle chinoise, malgré une sensibilité élevée au prix, toujours présente. Enfin, certains marchés long-courriers présentent un potentiel stratégique élevé, notamment le Canada et la Corée du Sud, dont la demande d'expériences premiums et de trains panoramiques est en pleine croissance.

## UNE PROMOTION TOUS AZIMUTS

L'année 2025 a été particulièrement riche sur le plan promotionnel, avec une présence accrue du MOB et de ses produits sur une quinzaine de marchés internationaux. Qu'il s'agisse de l'entreprise elle-même ou en partenariat avec les Highlights Lake Geneva Region ou Travel Switzerland, les actions menées ont permis de renforcer la notoriété du GoldenPass Express et de l'ensemble des produits.

Un moment fort de l'année a été l'organisation, le 10 décembre, d'un workshop de Suisse Tourisme à bord du GoldenPass Express, entre Interlaken et Montreux. Réalisé dans le cadre de l'événement CATO (Canadian Association of Tour Operators), il a réuni 20 partenaires touristiques suisses et 20 partenaires B2B canadiens. Cet événement exclusif, organisé dans un cadre unique, a offert une visibilité exceptionnelle et favo-

risé des échanges de qualité avec des acteurs stratégiques du marché nord-américain. Le MOB a également participé à plusieurs salons internationaux majeurs, dont:

- Le Switzerland Travel Mart à Zermatt, avec près de 60 rencontres B2B internationales;
- L'ITB Berlin, l'un des plus grands salons touristiques au monde;
- Le RDA Group Travel Expo à Cologne, en partenariat avec Switzerland Travel Center (organisme spécialisé dans la distribution des produits touristiques suisses), réunissant chaque année caristes européens, hôteliers et distributeurs spécialisés.

» Les réservations individuelles ont progressé de 15% et les réservations de groupes de 9,4%. »

Pour renforcer les outils destinés aux partenaires professionnels, une nouvelle page dédiée ([www.mob.ch/trade](http://www.mob.ch/trade)) a été lancée. Elle rassemble les informations essentielles, une galerie de photos libres de droits ainsi qu'un manuel de vente en ligne. Une brochure regroupant toutes les informations de vente destinées aux agences a également été créée pour renforcer la visibilité des produits lors des événements B2B. Deux nouvelles vidéos

promotionnelles ont été réalisées:

- une première consacrée au GoldenPass Express, mettant en avant la classe Prestige, produite en collaboration avec Suisse Tourisme, destinée au marché nord-américain;
- une seconde dédiée à la GoldenPass Line, réalisée avec la ZentralBahn, permettant de relancer la promotion de la ligne Montreux-Interlaken-Luzern sur les marchés asiatiques.

La collaboration avec Kuoni, un partenaire stratégique de longue date, a été renforcée sur l'ensemble des marchés grâce à plusieurs campagnes dédiées, coordonnées avec les offices du tourisme de Montreux et d'Interlaken.

## UNE DISTRIBUTION TOUJOURS PLUS DIGITALE

En 2025, plusieurs projets structurants ont été réalisés afin d'améliorer les processus de vente, renforcer l'efficacité opérationnelle et optimiser l'expérience globale de nos clients. L'introduction de Zendesk a constitué une étape décisive dans la gestion des réservations: cet outil permet désormais un traitement plus rapide, une meilleure priorisation et un suivi plus rigoureux des demandes offrant ainsi un service plus réactif et homogène. Parallèlement, l'e-ticket pour les



groupes a été déployé en plusieurs phases. Une première introduction, au printemps, a ciblé les marchés asiatiques, particulièrement demandeurs de solutions digitales simples et utilisables immédiatement. L'extension à l'ensemble de la clientèle B2B, lors du changement d'horaire de décembre, a marqué l'adoption complète de cette nouvelle technologie. Les avantages pour les professionnels du voyage (tour-opérateurs, agences de voyage) sont multiples: accès direct au train sans retrait préalable au guichet, réduction des files d'attente et amélioration de l'information en cas de modification de trajet. Pour le MOB, l'e-ticket contribue également à une meilleure fluidité opérationnelle et à une diminution des coûts liés à l'impression de billets.

Les ventes du Webshop (boutique en ligne) ont augmenté de 15%, confirmant l'évolution des comportements des clients et l'importance croissante des plateformes en ligne. Les automates ont été modernisés, intégrant le nouveau système de gestion et permettant, à terme, la dématérialisation complète des titres de transport sur SwissPass. Un nouveau parcours de réservation a également été déployé sur le Webshop afin d'offrir une expérience plus fluide, intuitive et mieux adaptée aux besoins actuels des utilisateurs.

En parallèle, les guichets ont poursuivi leur transformation. À la suite d'une analyse interne approfondie, leur rôle a évolué: d'un simple point de vente (point of sales), ils se positionnent désormais comme de véritables points de service, capables d'apporter un accompagnement élargi, des conseils personnalisés et un appui concret dans la planification de voyages complexes. Sur le plan organisationnel, le secteur Distribution s'est doté d'un nouveau responsable, M. Raphaël Gabriel, dont la nomination renforce la structure et contribue à définir une stratégie alignée sur les besoins futurs.

## **NOS COLLABORATEURS AU CENTRE DE L'EXPÉRIENCE À BORD**

Le service de restauration à bord a connu une année positive, soutenue par une équipe engagée. La qualité du service s'est renforcée, de même que la cohérence opérationnelle. Le chiffre d'affaires 2025 est en hausse par rapport à 2024, et les retours des clients demeurent très favorables, notamment grâce à la mise en avant de produits du terroir et à des offres ponctuelles appréciées. Plusieurs actions d'optimisation des ventes et du service à bord ont également donné des résultats tangibles.

L'équipe des agents d'accompagnement (ACC) a également réalisé une année solide. Renforcée par une équipe auxiliaire de huit personnes en début d'année, elle a assuré une présence quotidienne sur l'ensemble des trains, garantissant un accueil de qualité et le bon déroulement des opérations. En plus de leur rôle auprès des clients, les ACC ont assuré des

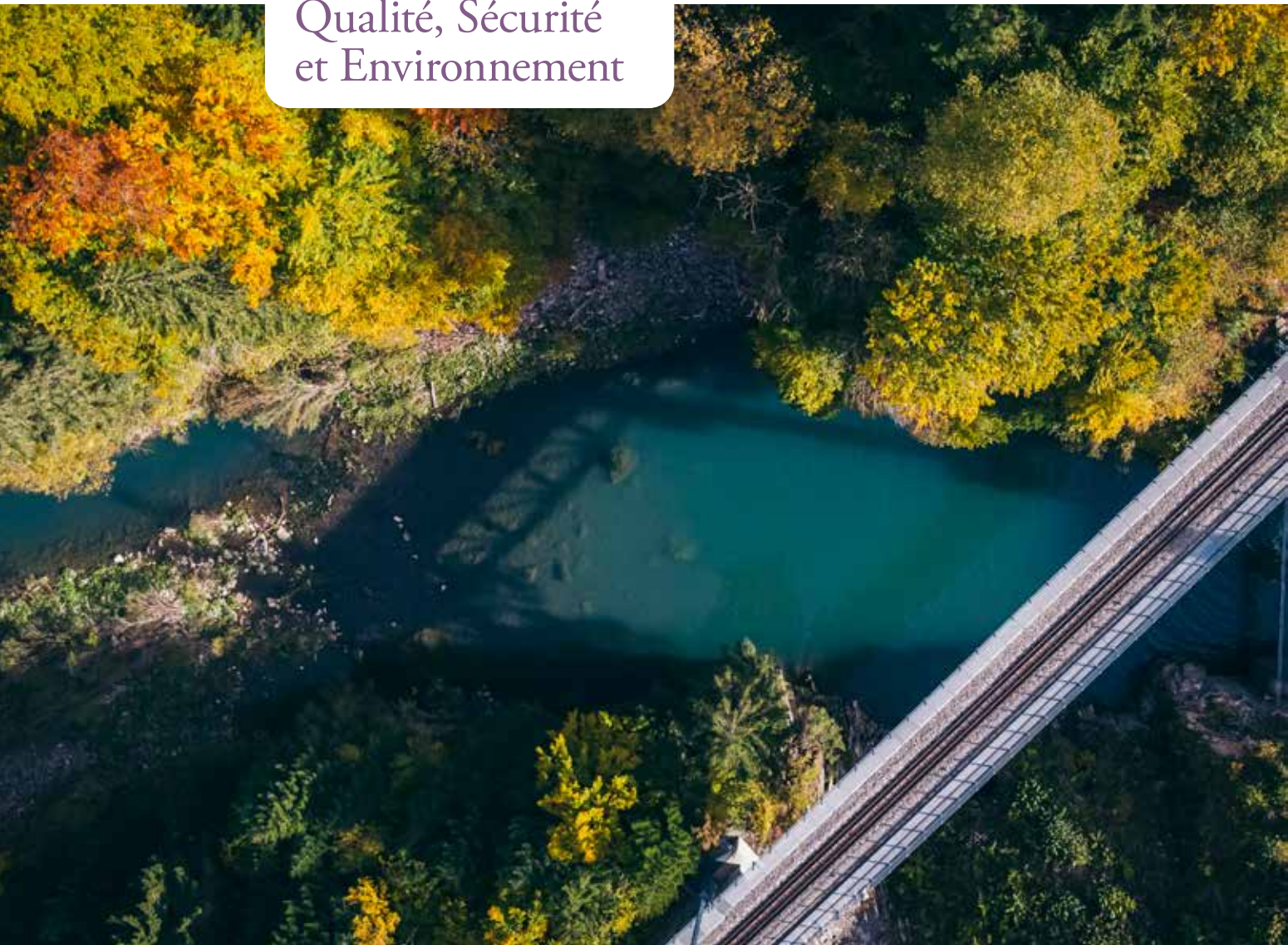
tâches essentielles telles que la gestion du système Micronic (système de statistiques des voyageurs), indispensable à la répartition nationale des recettes. Les ventes réalisées via l'appareil portable ELAZ ont affiché de bons résultats. Cela confirme que la fréquentation a été particulièrement élevée, y compris pour les groupes, ainsi que sur les lignes du Saanenland et du Pays-d'Enhaut, qui ont toutes deux enregistré une forte affluence tout au long de l'année.

**Frédéric Delachaux**  
responsable Vente et Marketing  
membre de la Direction





Qualité, Sécurité  
et Environnement



# Qualité, Sécurité et Environnement

Au cours de l'exercice écoulé, le service QSE a connu une dynamique particulièrement importante, marquée par plusieurs projets structurants destinés à renforcer la maîtrise des risques, la conformité réglementaire et l'efficacité organisationnelle de l'entreprise.

Le développement de la solution GRACE constitue l'un des chantiers majeurs de l'année. Cet outil, conçu pour intégrer la gestion des risques, des actions, des événements, des contrôles, des audits et des revues, vise également à unifier la gestion des formations et des compétences. L'approche centralisée et numérique proposée par GRACE a suscité un intérêt notable au sein de la branche: le MOB a ainsi été invité à présenter ses travaux lors d'une réunion de l'UTP à Berne consacrée au management des risques, illustrant la reconnaissance du caractère innovant de la démarche.

Parallèlement, la première phase du projet Alchimie, dédié à l'analyse des produits chimiques par intelligence artificielle, a livré des résultats encourageants. Cette initiative ouvre des perspectives prometteuses pour améliorer la surveillance, la conformité et la sécurité liées à l'utilisation des substances chimiques dans l'entreprise.

L'année a également été marquée par l'avancement significatif du déploiement de la gestion des accès dans les zones de sécurité ainsi que dans le bâtiment de la direction. Ce projet

contribue au renforcement de la protection des infrastructures et à une meilleure maîtrise des flux d'accès.

En fin d'année, le MOB a amorcé l'uniformisation de la structure des formations. Cette démarche s'appuie sur les Référentiels Techniques Ferroviaires (RTE) et vise à définir de manière claire et exhaustive les tâches, compétences et responsabilités (TCR) associées à chaque fonction. Cette structuration renforcera la lisibilité des exigences métiers et le développement des compétences internes.

Le service QSE poursuit par ailleurs son étroite collaboration avec les Transports Publics du Chablais (TPC). Des mandats d'accompagnement sont en cours dans les domaines de la qualité et de la sûreté, témoignant d'une collaboration solide et d'une synergie renforcée entre les deux entreprises.

Enfin, l'arrivée du nouveau Directeur général a insufflé une dynamique renouvelée au fonctionnement du service QSE. Celui-ci est appelé à jouer un rôle accru d'accompagnement, de conseil et

de soutien auprès des différents domaines, afin de favoriser une prise en compte plus intégrée et proactive des enjeux de qualité, de sécurité et d'environnement.

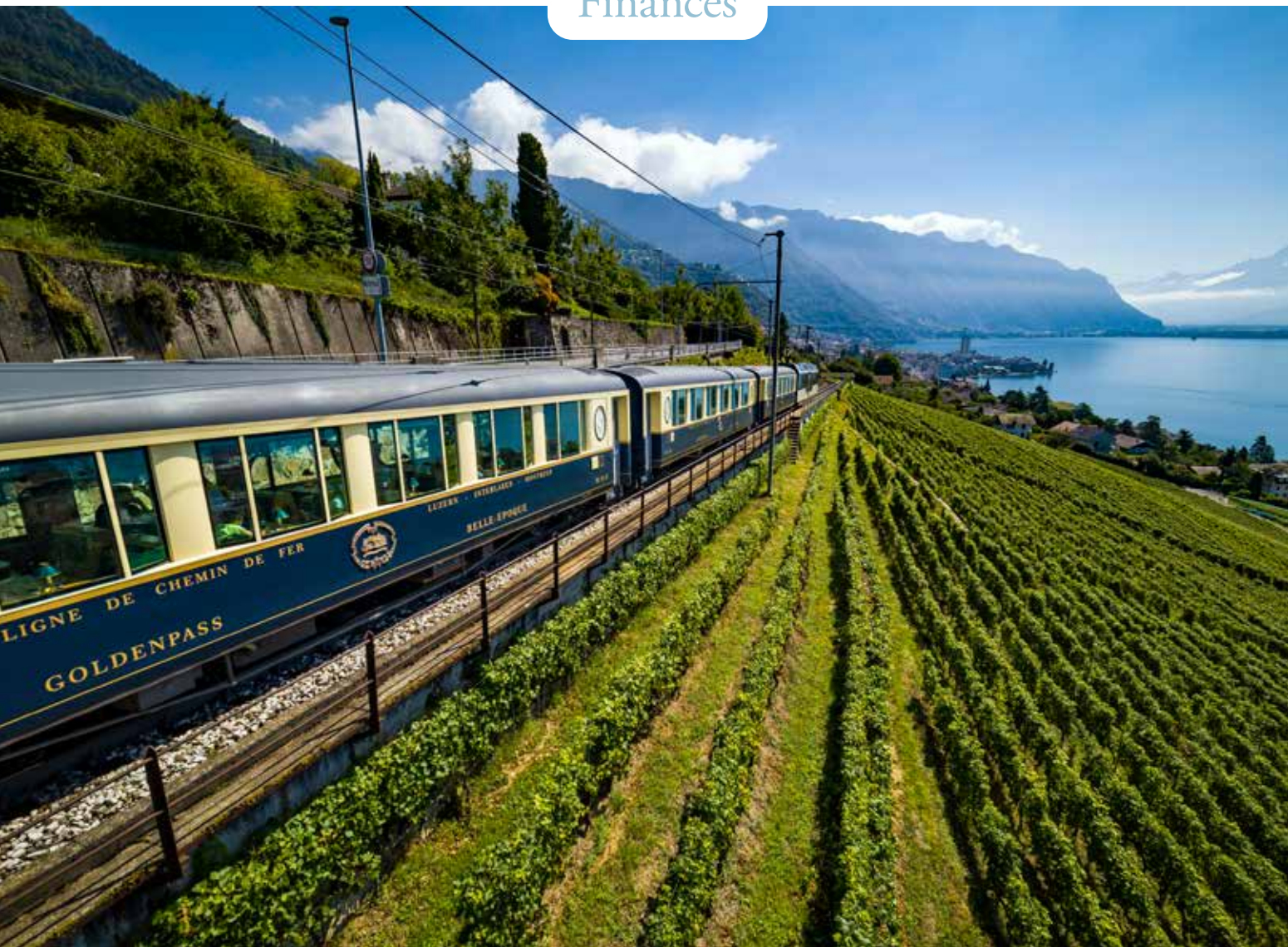
**» Le développement de la solution GRACE constitue l'un des chantiers majeurs de l'année. »**

**Cédric Giller**  
Responsable QSE





Finances



# Finances

2025 marque un tournant dans la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires: l'Ordonnance du DETEC (OCEC) est remplacée par les nouvelles directives de l'Office Fédéral des Transports (OFT) concernant l'octroi des subventions.

## EXPLOITATION

Les recettes de transport se montent à 21'459 kCHF (19'571 kCHF en 2024) en hausse de +9.6%. Ces bons résultats sont le fruit d'un contexte économique et touristique favorable en Suisse en 2025, mais également du succès du GoldenPass Express qui assure quotidiennement quatre courses de Montreux à Interlaken. Ce dernier a bien souvent affiché complet. Il présente la progression la plus importante de nos lignes avec une hausse des recettes de transport de +21% par rapport à 2024.

Ceci démontre une fois encore l'importance de la clientèle touristique pour notre entreprise. La volatilité de certains marchés touristiques nous rappelle toutefois que rien n'est acquis dans un contexte international mouvementé.

Les prestations fournies aux BLS pour l'exploitation du GoldenPass Express sur la ligne Zweisimmen-Interlaken s'élèvent à 5'713 KCHF (5'384 KCHF en 2024). Il s'agit de la location des véhicules, de prestations de marketing, de distribution et de catering. Ce dernier, assuré par les Transport Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR) a généré un chiffre d'affaires de 1'320 KCHF (1'157 KCHF en 2024).

Dans le cadre de l'extension de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis, le Pays-d'Enhaut a bénéficié depuis 2024 d'une offre étendue de la ligne régionale R34 Montreux-Les Avants-Château-d'Oex. Avec un taux de couverture inférieur à 14% en 2025, cette desserte du Pays-d'Enhaut a généré un manque à gagner comblé par une indemnité supplémentaire du Canton de Vaud de 512 KCHF (400 KCHF en 2024). Cette offre, qui n'a malheureusement pas rencontré son public, a été réduite lors du changement d'horaire de décembre 2025.

Les charges du personnel ont progressé de +3'877 KCHF (+7%), principalement dans le secteur voyageur (+2'031 KCHF) avec l'ouverture d'une classe de formation de conducteurs ainsi que l'augmentation des effectifs, afin d'assurer les prestations liées au nouvel horaire 2025. Un nouveau centre de conducteurs a été ouvert à Château-d'Oex en décembre. Le secteur Infrastructures a également progressé (+915 KCHF) afin d'assurer la mise en œuvre des investissements de la

convention de prestations 2025-2028. Ces coûts représentent des emplois supplémentaires dans nos régions.

Des entretiens préventifs supplémentaires sur nos infrastructures ont été réalisés afin de tirer profit des interruptions du trafic occasionnées par les travaux de renouvellements de voie. Ces optimisations permettent de minimiser l'impact de ces interruptions sur nos voyageurs.

Le financement par fonds propres d'équipements d'exploitation a demandé la vente du dossier-titres qui a été accompagnée d'une révision de la stratégie de placement de nos fonds excédentaires. Dès lors, la provision pour pertes sur titres a été dissoute, dégageant un produit exceptionnel de 448 KCHF.

Ces placements ont bénéficié d'une excellente année 2025 présentant des revenus nets de 935 KCHF (783 KCHF en 2024). Ces bons résultats boursiers ont également bénéficié à la caisse de pension du MOB qui affiche un taux de couverture de 109.4 % (105.8 % en 2024). Cette caisse, qui était en état de sous-couverture, avait été assainie dès 2010 grâce à des contributions paritaires d'assainissement et un prêt de recapitalisation de 15'400 KCHF. Ce dernier est toujours inscrit au bilan à ce jour.

» **Le contexte économique et touristique a été favorable en 2025 en Suisse** »

## INVESTISSEMENTS

Au 31 décembre, les investissements en cours se montent à 90.5 millions de CHF (72.6 millions en 2024).

Un emprunt privé figurant au bilan et garanti par la Confédération a été conclu pour 16'945 KCHF afin d'honorer le contrat signé fin 2025 avec les Chemins de fer du Jura pour l'achat d'occasion de 5 de leurs automotrices Stadler. Cette acquisition complètera notre flotte d'automotrices 9000 afin de remplacer une partie nos rames 5000.

Un deuxième emprunt privé également garanti par la Confédération a été conclu pour 10'166 KCHF. Il finance les premiers acomptes pour l'achat de 4 nouvelles locomotives de type 8500 commandées chez Stadler.

En 2025, 37 millions de CHF d'investissements ont été portés aux immobilisations (69 millions en 2024).

Les principaux postes sont:

- 16'936 KCHF Renouvellement de voie
- 2'741 KCHF Installations de sécurité, ZBMS
- 2'118 KCHF Nouvelle sous-station de Boden
- 2'090 KCHF nouvelle halte de Matten
- 1'706 KCHF nouvelle sous-station des Cases
- 1'581 KCHF assainissement tunnel des Gîtes



- 1'452 KCHF renouvellement véhicules infra
- 942 KCHF renouv. moyens d'exploit. Infra
- 634 KCHF renouv. PN Oey et Gruben
- 566 KCHF Ponts et passages inférieurs
- 530 KCHF ligne de contact (études, renouv. renf.)
- 473 KCHF renouv. appareils de voie aux Cases
- 460 KCHF terrains Château-d'Œx bat. ouest

## RÉSULTAT MOB

Les résultats par secteurs se présentent comme suit:

- **Services Généraux:** résultat positif de 1'176 kCHF (532 KCHF en 2024).
- **Secteur Voyageurs:** résultat positif de 2'215 KCHF (1'930 KCHF en 2024).
- **Secteur Infrastructure:** résultat négatif de -297 KCHF (125 KCHF en 2024).

En 2025, le **MOB** présente un résultat positif de CHF 3'095 KCHF (2'587 KCHF en 2024).

En tenant compte des affectations aux réserves pour pertes futures proposées par le Conseil d'Administration, le résultat pour le MOB sera de 2'453 KCHF (1'451 KCHF en 2024).

**Alexandre Vautier,**  
responsable Finances,  
membre de la Direction



# Partie financière

## Sommaire

### Comptes annuels

**28**

Bilan

**29**

Compte de résultat

**30**

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

**31**

Annexe aux comptes

**38**

Autres informations

**39**

Tableau des immobilisations par secteur

**40**

Compte des investissements par secteur

**42**

Rapport de l'organe de révision

### Comptes consolidés

**45**

Bilan

**46**

Compte de résultat

**47**

Tableau d'évolution des fonds propres

**48**

Tableau de financement

**49**

Annexe aux comptes consolidés

**57**

Rapport de l'organe de révision

# Bilan MOB

<b>ACTIF en francs</b>	Note en annexe	<b>31.12.2025</b>	<b>31.12.2024</b>
<b>Actifs circulants</b>		<b>77'227'120</b>	<b>63'580'030</b>
Disponibilités à vue	1	49'893'008	38'108'959
Créances résultant de ventes et prestations	2	3'312'494	3'222'032
Autres créances		4'232'739	5'292'766
Envers des sociétés proches		800'637	0
Envers des tiers		3'432'102	5'292'766
Stocks et prestations à facturer	3	16'974'957	15'389'653
Actifs de régularisation		2'813'921	1'566'621
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>658'818'741</b>	<b>633'357'689</b>
Immobilisations financières		1'016'004	1'016'004
Immobilisations corporelles		567'276'084	559'698'880
Immobilisations		899'740'822	865'760'823
Amortissements		-332'464'738	-306'061'943
Investissements en cours	4	90'526'653	72'642'806
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>736'045'862</b>	<b>696'937'720</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds étrangers</b>		<b>683'768'741</b>	<b>647'755'133</b>
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>30'396'547</b>	<b>40'612'284</b>
Dettes à court terme résultant d'achats tiers		13'546'676	23'375'962
Dettes financières à court terme		6'471'357	8'999'060
Envers des sociétés du groupe		23'806	87'772
Envers des sociétés proches		0	563'502
Dettes bancaires		6'445'051	8'345'286
Dépôts et garantie de tiers		2'500	2'500
Autres dettes envers des tiers		711'464	487'569
Dettes à court terme pouvoirs publics remboursables sans intérêts	5	845'478	867'519
Passifs de régularisation		8'821'572	6'882'174
Envers des sociétés proches		281'214	302'705
Envers des tiers		8'540'358	6'579'470
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>653'372'193</b>	<b>607'142'849</b>
Dettes à long terme envers des tiers	7	166'642'234	145'975'692
Contributions d'investissements des pouvoirs publics actionnaires	5	485'399'751	459'829'448
Provisions à moyen et long terme		1'330'209	1'337'709
<b>Fonds propres</b>		<b>52'277'121</b>	<b>49'182'587</b>
Capital-actions		20'687'570	20'687'570
Réserves		16'112'618	16'776'642
Réserve générale	8	1'099'740	1'023'350
Réserve pour pertes futures	8	14'486'484	13'426'898
Réserves affectées	8	526'394	2'326'394
<b>Bénéfice/perte résultant du bilan</b>		<b>15'476'933</b>	<b>11'718'375</b>
Résultat reporté		12'382'399	9'131'201
Résultat de l'exercice		3'094'534	2'587'174
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>736'045'862</b>	<b>696'937'720</b>

# Compte de résultat

<b>PRODUITS</b> en francs	Note en annexe	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Produits de transport</b>		<b>21'458'886</b>	<b>19'570'798</b>
Voyageurs		21'458'639	19'570'614
Marchandises et poste		247	184
<b>Indemnisation des pouvoirs publics</b>	6	<b>62'499'473</b>	<b>58'665'880</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>		<b>40'738'184</b>	<b>39'676'206</b>
Prestations à des tiers		20'858'474	19'310'823
Opérations ventes secteur Voyageurs		2'399'485	1'657'330
Autres prestations de service et divers		1'246'705	1'325'230
Loyers		6'690'353	6'161'951
Prestations propres pour investissements		9'543'167	11'220'872
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>124'696'543</b>	<b>117'912'884</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>		<b>57'780'951</b>	<b>53'903'610</b>
Salaires payés		44'912'275	41'360'896
Prestations d'assurances		-925'197	-985'570
Charges sociales et autres charges		11'569'668	10'321'341
Prestations de travail de tiers		2'224'205	3'206'943
<b>Autres charges</b>		<b>33'193'372</b>	<b>32'250'205</b>
Matières/marchandises/services		3'653'995	3'240'681
Exploitation des installations		7'316'463	6'695'207
Exploitation des véhicules		7'277'442	8'096'329
Autres charges d'exploitation		14'945'472	14'217'989
Assurances et indemnités versées		1'036'099	983'216
Droits, taxes, impôts indirects		2'446'209	2'180'328
Énergie et évacuation des déchets		6'106'374	6'102'031
Administration et informatique		4'001'609	3'532'198
Publicité		1'355'181	1'420'216
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>90'974'323</b>	<b>86'153'815</b>
<b>Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts</b>		<b>33'722'219</b>	<b>31'759'070</b>
Amortissements et non-activables		-30'748'043	-28'280'166
Amortissements		-29'189'638	-27'608'200
Non-activables		-1'558'405	-671'966
Charges et produits financiers		-560'360	-690'329
Charges financières		-1'774'947	-1'794'515
Produits financiers		1'214'587	1'104'187
<b>RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS</b> (+ = bénéfice)		<b>2'413'816</b>	<b>2'788'575</b>

<b>PROFITS ET PERTES</b> (charges en -, produits en +)	Note en annexe	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS</b>		<b>2'413'816</b>	<b>2'788'575</b>
<b>Résultat hors exploitation</b>	9	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges hors exploitation		0	0
Produits hors exploitation		0	0
<b>Résultat exceptionnel ou unique</b>	9	<b>525'083</b>	<b>-222'621</b>
Charges exceptionnelles ou uniques		-440'936	-63'022
Produits exceptionnels ou uniques		966'019	-159'599
<b>Résultat hors période</b>	9	<b>166'371</b>	<b>21'467</b>
Charges hors période		-21'219	10'365
Produits hors période		187'590	11'102
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT IMPÔTS)</b>		<b>3'105'270</b>	<b>2'587'422</b>
Impôts sur bénéfice et capital	10	-10'736	-247
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice en +, perte en -)		<b>3'094'534</b>	<b>2'587'174</b>

# Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

	<b>2025</b>	<b>2024</b>	
Bénéfice reporté	12'382'399	9'131'201	
Résultat de l'exercice	3'094'534	2'587'174	
<b>Solde à disposition de l'assemblée générale des actionnaires</b>	<b>15'476'933</b>	<b>11'718'375</b>	
Le conseil d'administration propose l'emploi suivant du bénéfice au bilan: (en + prélèvement, en - attribution)			
	<b>Minimum légal</b>	<b>Proposé</b>	<b>Proposé</b>
Réserve légale issue du bénéfice (CO art. 672)	-129'120	-129'120	-76'390
Réserve pour pertes futures Infrastructure (LCdF art. 67)	0	297'300	-125'308
Réserve pour pertes futures trafic voyageurs (LTV art. 36)	-809'813	-809'813	- 934'278
Réserve pour entreprise accessoires			1'800'000
<b>Report à nouveau</b>		<b>14'835'300</b>	<b>12'382'399</b>

# Tableau de financement

en francs	2025	2024
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat d'exploitation général	3'094'534	2'587'174
Amortissements des immobilisations corporelles	29'567'984	27'616'000
<b>Capacité d'autofinancement de l'exploitation</b>	<b>32'662'518</b>	<b>30'203'174</b>
Variation des créances d'exploitation à court terme	-277'736	-3'995'056
Variation des dettes d'exploitation à court terme	-7'673'493	11'033'022
Variation des stocks	-1'585'305	-327'949
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-9'536'533</b>	<b>6'710'016</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'exploitation</b>	<b>23'125'985</b>	<b>36'913'190</b>
<b>Opérations d'investissements</b>		
Investissements en immobilisations corporelles	-55'029'036	-78'558'825
<b>Flux de fonds relatifs aux investissements nets</b>	<b>-55'029'036</b>	<b>-78'558'825</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics	25'570'303	53'475'560
Variation contrib. invest. sur en cours de construction	0	160'000
Variation des dettes bancaires et autres à long terme	20'666'542	-6'444'458
Variation des dettes bancaires et autres à court terme	-2'527'703	-1'408'338
Variation dettes court terme pouvoirs publics sans intérêt	-22'041	-29'158
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations financières</b>	<b>43'687'101</b>	<b>45'753'605</b>
Variation des disponibilités	11'784'050	4'107'971
Disponibilités au 31 décembre de l'année précédente	38'108'959	34'000'988
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>	<b>49'893'008</b>	<b>38'108'959</b>

# Annexe aux comptes

## RAISON SOCIALE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce vaudois sous le numéro IDE CHE-105.893.889 avec la raison sociale Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA. Son siège social est à Montreux.

## PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les comptes respectent également l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV) ainsi l'ensemble des directives (Guidance) relevant de la compétence de l'OFT qui constituent le cadre juridique des transports publics. Les comptes sont établis pour une durée d'une année. La clôture a lieu au 31 décembre.

### Les principes comptables suivants sont appliqués:

#### Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

#### Stocks

Les stocks pour la maintenance ferroviaire sont valorisés sur la base du prix moyen pondéré d'acquisition. Des abattements ont été pratiqués pour tenir compte de leur degré d'obsolescence. Ces taux d'abattement oscillent entre 0% (articles d'usage courant) et 100% (pièces de maintenance inutilisées depuis longtemps ou servant à des immobilisations arrivant en fin de vie) en fonction de la rotation des articles. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique.

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme qui sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, diminuées le cas échéant des corrections de valeur économiquement nécessaires, ainsi que de titres pour des participations de moins de 20% qui sont comptabilisées au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives (Guidance) de l'OFT et l'ordonnance de l'OITRV concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

/ Terrains	-
/ Bâtiments	2.0%
/ Installations de	2.5% à 10%
/ Véhicules ferroviaires (par composant) de	3% à 10%
/ Véhicules routiers de	8% à 20%
/ Ameublement et équipements de	5% à 20%
/ Equipements informatiques de	20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Les contributions de financements à fonds perdu pour des investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissement unique, de manière à ce qu'aucune correction de valeur avec incidence sur le compte de résultat ne puisse être effectuée sur cette partie de l'investissement.

#### Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

#### Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du MOB est confiée depuis 2010 à la fondation Profelia de Lausanne (gérée par les Retraites Populaires). Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les plans de prévoyance sont à primauté de cotisation. La contribution de l'employeur est reprise sans modification (en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance) dans le compte d'exploitation. Ces charges sont prises en compte dans l'indemnité des pouvoirs publics.

En situation de sous-couverture lors du transfert en 2010, un plan d'assainissement a été mis en place. Un apport en capital de 15.4 millions de CHF a été effectué en 2010 par le MOB, financé par un emprunt, qui a permis d'amener le taux de couverture à 90%. Une cotisation d'assainissement paritaire employeur-employés a également été introduite en 2010 afin d'atteindre une couverture de 100%. Ce dernier a été atteint courant 2020, selon les objectifs fixés. La cotisation d'assainissement a pu être abandonnée en 2021. Quant à l'emprunt de 15.4 millions de CHF, à ce jour, aucun plan de remboursement n'a pu être planifié. Le 1er janvier 2021, l'emprunt a été prolongé pour une nouvelle durée de 7 ans ; son échéance est au 31 décembre 2027.

Le taux de couverture de la caisse de pension se monte au 31 décembre 2025 à 109.40% (105.70% à fin 2024).

## Sociétés du groupe et sociétés proches

Les sociétés du groupe sont:

/ Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux

/ Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux

La Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA assure la direction et la gestion des Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR). Le personnel ferroviaire nécessaire à l'exploitation de MVR est fourni par MOB. MVR est ainsi considérée comme une société proche.

Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat en francs		2025	2024
<b>1. Disponibilités à vue</b>		<b>49'893'008</b>	<b>38'108'959</b>
Comptes courants		25'531'725	5'488'066
Fonds affectés investissements hors secteur infrastructure		15'622'747	1'797'693
Fonds affectés investissements secteur infrastructure		3'738'536	8'267'366
Comptes à terme échéance > 3 mois		5'000'000	0
Titres (valeurs d'achat)		0	23'707'118
Correction pour risque de pertes sur titres		0	-1'151'285
<b>2. Créances résultant de ventes et prestations</b>		<b>3'312'494</b>	<b>3'222'032</b>
Créances résultant de ventes et prestations		3'383'814	3'235'532
Correction pour risque de pertes		-71'320	-13'500
<b>3. Stocks et prestations à facturer</b>		<b>16'974'957</b>	<b>15'389'653</b>
Valeurs brutes		21'383'858	19'379'421
Corrections de valeurs		-4'437'525	-4'448'283
Prestations à facturer		28'624	458'515
<b>4. Contributions à fonds perdus liées à des actifs obtenus durant l'année</b>		<b>0</b>	<b>160'000</b>
De la commune de Zweisimmen		0	160'000
<b>5. Contributions d'investissement des pouvoirs publics</b>		<b>486'245'229</b>	<b>460'696'967</b>
Dettes envers la Confédération		379'572'440	353'585'795
- prêts en remboursement <sup>1)</sup>		1'812'330	2'241'464
- prêts FIF conditionnellement remboursables		374'907'064	349'677'359
- prêts PRODES conditionnellement remboursables		2'853'046	1'666'971
Dettes envers le Canton de Vaud		56'308'223	56'544'584
- prêts en remboursement <sup>1)</sup>		857'280	1'093'641
- prêts art. 56 LCdF (1943-2015) conditionnellement remboursables		55'450'943	55'450'943
Dettes envers le Canton de Berne		41'722'475	41'895'435
- prêts en remboursement <sup>1)</sup>		691'840	864'800
- prêts art. 56 LCdF (1943-2016) conditionnellement remboursables		41'030'635	41'030'635
Dettes envers le Canton de Fribourg		8'642'091	8'671'153
- prêts en remboursement <sup>1)</sup>		114'226	143'288
- prêts art. 56 LCdF (1943-2016) conditionnellement remboursables		8'527'865	8'527'865
<sup>1)</sup> dont parts dues à court terme		845'478	867'519
- envers la Confédération		429'134	429'134
- envers le Canton de Vaud		214'320	236'361
- envers le Canton de Berne		172'962	172'962
- envers le Canton de Fribourg		29'062	29'062
<b>6. Contributions d'exploitation et d'amortissement au compte de résultat</b>		<b>62'611'906</b>	<b>58'540'605</b>
De la Confédération <sup>2)</sup>		44'299'905	41'412'081
- pour l'exploitation de l'infrastructure		10'516'120	7'955'177
- pour l'amortissement de l'infrastructure		19'042'831	16'069'793
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		14'740'954	17'387'111
Du Canton de Vaud pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) <sup>3)</sup>		10'221'139	8'494'179
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		9'708'707	8'090'788
- pour compenser les pertes de recettes dues à l'extension CTV/Mobilis au pays-d'Enhaut (indemn. 28.4 LTV)		512'432	403'391
Du Canton de Berne pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) <sup>4)</sup>		6'308'955	7'055'174
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		6'308'955	7'055'174
Du Canton de Fribourg pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) <sup>5)</sup>		1'781'906	1'579'171
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		1'781'906	1'579'171

2) dont indemnités à recevoir de la Confédération:		2'397'536	520'067
- dettes à court terme pour indemnités infrastructure		874'271	473'737
- provision pour régularisation des indemnités d'amortissements infrastructure		1'523'265	46'330
3) dont indemnités à recevoir du Canton de Vaud:		112'432	403'391
- pour compenser les pertes de recettes dues à l'extension CTV/Mobilis au pays-d'Enhaut (indemn. 28.4 LTV)		112'432	403'391
4) dont indemnités à recevoir du Canton de Berne		0	0
5) dont indemnités à recevoir du Canton de Fribourg		0	0

Le total des contributions comprend également les montants portés en produits exceptionnels et hors périodes.

<b>7. Solde des prêts bancaires et privés obtenus avec garanties des pouvoirs publics</b>	<b>153'158'692</b>	<b>132'280'150</b>
Garanties de la Confédération	153'158'692	132'280'150

### 8. Mouvements des réserves

Réserve générale	01.01	1'023'350	947'510
- Attribution 2024 décidée par l'assemblée générale 2025		76'390	75'840
	31.12	1'099'740	1'023'350
Réserve pour pertes futures Infrastructure (LCdF art. 67)	01.01	10'826'624	10'741'735
- Attribution 2024 décidée par l'assemblée générale 2025		125'308	84'890
	31.12	10'951'932	10'826'624
Réserve pour pertes futures TRV (LTV art. 36)	01.01	2'600'274	1'470'778
- Attribution 2024 décidée par l'assemblée générale 2025		934'278	1'129'496
	31.12	3'534'552	2'600'274
Réserve affectée aux amortissements hors chemin de fer	01.01	526'394	526'394
- Attribution/prélèvement décidé par l'assemblée générale		0	0
	31.12	526'394	526'394
Réserve affectée aux entreprises accessoires	01.01	1'800'000	1'800'000
- Prélèvement 2024 décidé par l'assemblée générale 2025		-1'800'000	0
	31.12	0	1'800'000

### 9. Postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

*Les charges sont présentées en négatif*

<b>Résultat hors exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat exceptionnel ou unique</b>	<b>525'083</b>	<b>-222'621</b>
<b>Charges exceptionnelles ou uniques</b>	<b>-440'936</b>	<b>-63'022</b>
Charges exceptionnelles amort et corr. except. de valeurs	-378'346	-7'800
Charges exceptionnelles: ventes d'actifs immobilisés	-4'180	-59'481
Du croire, provision pertes sur débiteurs	-59'617	-2
Autres charges exceptionnelles ou uniques	1'207	4'261
<b>Produits exceptionnelles ou uniques</b>	<b>966'019</b>	<b>-159'599</b>
Prod. except: dissolution provisions (résultat vente dossier titres)	447'774	0
Prod. except: amort et corr. except. de valeurs	193'189	0
Prod. except: ventes d'actifs immobilisés	325'056	48'633
Prod. except: subventions obtenues/provisionnées	0	-125'275
Autres prod. exceptionnels ou uniques <sup>1)</sup>	0	-82'956
<sup>1)</sup> dont ajustement recettes courtage publicitaire 2020-2022	0	-83'709
<b>Résultat hors période</b>	<b>166'371</b>	<b>21'467</b>
<b>Charges hors période</b>	<b>-21'219</b>	<b>10'365</b>
Charges hors période: Mobilis	-15'100	8'752
Autres charges hors période	-6'119	1'613
<b>Produits hors période</b>	<b>187'590</b>	<b>11'102</b>
Prod. hors période: Mobilis	9	10'882
Prod. hors période: subventions obtenues	112'432	0
Autres produits hors période	75'148	220

	2025	2024
<b>10. Impôts sur bénéfice et capital</b>	<b>-10'736</b>	<b>-247</b>
Impôts directs sur bénéfice	-10'736	-247

<b>11. Actions propres détenues au 31 décembre</b>		<b>Nombre</b>	<b>Nombre</b>
- par la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	État au 01.01	865	865
	Achats	0	0
	Ventes	0	0
	État au 31.12	865	865
- par Voyages et Services automobiles MOB SA		46	46

Le capital est composé de 2'068'757 actions d'une valeur nominale de CHF 10.-

Les actions vendues l'ont été au prix de 10.- (valeur nominale). Les actions acquises l'ont été à titre gratuit ou à une valeur symbolique.

Compte tenu de la faible quantité de propres actions détenues, la réserve pour propres actions n'a pas été constituée.

## ENGAGEMENTS

<b>12. Engagements conditionnels en faveur de tiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>13. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements et autres cessions en garantie</b>	<b>665'802'737</b>	<b>640'341'685</b>
Immobilisations: Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage; ainsi le montant global des immobilisations a été indiqué.	657'802'737	632'341'685
Cession de contributions des pouvoirs publics en garantie de financements bancaires	8'000'000	8'000'000
<b>14. Dettes envers des institutions de prévoyance</b>	<b>641</b>	<b>120</b>

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<b>15. Honoraires à l'organe de révision</b>	<b>48'436</b>	<b>48'845</b>		
<b>16. Valeurs d'assurances</b>	<b>555'334'621</b>	<b>535'822'683</b>		
Bâtiments	90'088'403	85'438'024		
Matériel roulant	274'366'840	259'522'840		
Choses et installations	85'879'378	85'861'819		
RC entreprise	100'000'000	100'000'000		
RC dirigeants	5'000'000	5'000'000		
<b>17. Participations directes</b>	% d'intérêt		% de contrôle	
	<b>2025</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux	42,2%	42,2%	42,2%	42,2%
Transports Montreux-Vevy-Riviera SA, Montreux	19,9%	19,9%	19,9%	19,9%

18. Actionnaires détenant plus de 3% du capital-actions	2025	2024
- Confédération Suisse	43,1%	43,1%
- Canton de Berne	18,8%	18,8%
- Canton de Vaud	17,4%	17,4%
- Rolly Fly SA Holding	7,9%	7,9%
- Commune de Montreux	3,7%	3,7%
- Canton de Fribourg	3,1%	3,1%

### 19. Indemnités et prêts alloués à l'infrastructure par les pouvoirs publics

En application de l'art. 4 de la convention sur les prestations 2021-2024, les reclassements et transitoires ci-dessous ont été demandés par l'Office fédéral des transports (OFT, CH).

(recettes en +)	indemnités selon conventions	Report selon lettre OFT fonds perçus en 2025 (26.1.26)	Reclass. indemn.-prêts (selon demande OFT)	Transitoires indemnités année précédente	Transitoires indemnités année suivante	Montants en comptabilité
<b>CH indemnités d'exploitation</b>	<b>10'516'120</b>	-	-	-	-	<b>10'516'120</b>
Tronçon Montreux-Zweisimmen	9'464'508					9'464'508
Tronçon Zweisimmen-Lenk	1'051'612					1'051'612
<b>CH indemnités d'amortissement</b>	<b>15'454'216</b>	-	<b>2'053'340</b>	<b>-48'160</b>	<b>1'583'436</b>	<b>19'042'831</b>
Tronçon Montreux-Zweisimmen	13'910'254		2'064'303	-87'746	1'506'760	17'393'572
Tronçon Zweisimmen-Lenk	1'543'962		-10'964	39'585	76'675	1'649'259
<b>TVA sur indemnités d'exploitation</b>	<b>-399'613</b>	-	-	-	-	<b>-399'613</b>
Tronçon Montreux-Zweisimmen	-359'651					-359'651
Tronçon Zweisimmen-Lenk	-39'961					-39'961
<b>TVA sur indemnités d'amortissement</b>	<b>-587'260</b>	-	<b>-78'027</b>	<b>1'830</b>	<b>-60'171</b>	<b>-723'628</b>
Tronçon Montreux-Zweisimmen	-528'590		-78'444	3'334	-57'257	-660'956
Tronçon Zweisimmen-Lenk	-58'671		417	-1'504	-2'914	-62'672
<b>CH Prêts FIF cond. remboursables</b>	<b>17'734'044</b>	<b>9'549'000</b>	<b>-2'053'340</b>	-	-	<b>25'229'704</b>
Tronçon Montreux-Zweisimmen	13'240'237	7'187'532	-2'064'303			18'363'466
Tronçon Zweisimmen-Lenk	4'493'807	2'361'468	10'964			6'866'239
<b>CH Prêt PRODES 2035</b>	-	<b>1'186'075</b>	-	-	-	<b>1'186'075</b>
Tronçon Montreux-Zweisimmen		1'186'075				1'186'075
Tronçon Zweisimmen-Lenk						
<b>Total des indemnités et prêts infrastructure</b>	<b>42'717'507</b>	<b>9'549'000</b>	<b>-78'027</b>	<b>-46'330</b>	<b>1'523'265</b>	<b>53'665'416</b>
Contributions d'invest. CH (ind. amort + prêt)	33'188'260	9'549'000		-48'160	1'583'436	44'272'536
Contributions d'investissement			42'737'260			

### Répartition de la contribution d'investissement 2025 selon structure WDI 0151 - MOB - Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA

Répartition de la contribution d'investissement	2025 (réel)
1) Contribution d'investissement totale du plan de versement (effective)	42'737'260
2) Contribution de tiers à des amortissements / CINA (-)	-
3) Produit de liquidation (-)	-241'315
4) Amortissements (+)	17'073'094
5) Coûts d'investissement non activables (CINA) (+)	1'487'424
6) Réduction de la déduction de l'impôt préalable sur indemnités d'amortissement (+)	723'628
<b>7) Indemnités d'amortissement</b>	<b>19'042'831</b>
8) Régularisation de l'indemnité d'amortissement	1'535'276
<b>9) Prêts FIF comptabilisés</b>	<b>25'229'704</b>

## Fonds perçus en 2025 et état des prêts au 31.12.2025 - Courrier de la Confédération du 26.01.2026

---

	<b>2025</b>
Indemnités d'exploitation	10'516'120
Contribution d'investissement (maintien de la qualité des infrastructures)	42'737'260
Aménagement – PRODES 2035	1'186'075
L'état des prêts au 31 décembre 2025 est de:	
Total prêt remboursable OFT	1'812'330
Total prêt cond. remboursable FIF – Maintien de la qualité des infrastructures	374'907'064
Total prêt cond. remboursable FIF – PRODES 2035	2'853'046

### **20. Audit spécial des subventions**

---

Les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV ainsi que les indemnités et prêts fixés dans les conventions de prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 66 al. 1 lettre i OITRV, les entreprises concernées présentent à l'OFT et aux cantons concernés les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale, assortis d'une déclaration attestant du respect des principes du droit des subventions.

Le mandat supplémentaire relatif à l'audit spécial des subventions est effectué par l'organe de révision sur mandat du Conseil d'administration en même temps que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport d'audit spécial des subventions est porté à la connaissance du Conseil d'administration en même temps que le rapport de révision.

### **21. Evénements postérieurs à la date de la clôture**

---

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

# Autres informations

## Bilan MOB 2025 par secteur en francs

<b>ACTIF</b>	<b>Direction et services généraux</b>	<b>Voyageurs</b>	<b>Infrastructure</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>14'769'100</b>	<b>52'123'848</b>	<b>10'334'172</b>
Disponibilités à vue	12'715'403	33'328'864	3'848'741
Créances résultant de ventes et prestations	242'784	2'408'802	660'909
Autres créances	1'458'551	321'890	2'452'299
Comptes courants MOB-MOB (interne)	29'622	-138'435	108'813
Envers des sociétés proches	88'453	234'720	477'464
Envers des tiers	1'340'476	225'604	1'866'022
Stocks et prestations à facturer	16'595	15'417'584	1'540'779
Actifs de régularisation	335'768	646'709	1'831'445
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>18'807'029</b>	<b>152'199'744</b>	<b>487'811'969</b>
Immobilisations financières	866'004	150'000	0
Immobilisations corporelles	17'544'354	136'534'851	413'196'879
Immobilisations	33'290'639	265'439'291	601'010'892
Amortissements	-15'746'286	-128'904'440	-187'814'012
Investissements en cours	396'671	15'514'893	74'615'089
Objets en cours d'investissements	396'671	15'514'893	74'615'089
Subventions à fonds perdus pour en cours	0	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>33'576'129</b>	<b>204'323'592</b>	<b>498'146'141</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds étrangers</b>	<b>9'233'768</b>	<b>175'947'405</b>	<b>498'587'569</b>
<b>Fonds étrangers à court terme</b>	<b>2'541'774</b>	<b>15'418'340</b>	<b>12'436'433</b>
Dettes à court terme résultant d'achats tiers	931'130	2'919'423	9'696'123
Dettes financières à court terme	64'514	6'402'527	4'316
Autres dettes envers des tiers	707'936	3'528	0
Dettes à court terme pouvoirs publics remb. sans intérêts	14'894	830'584	0
Passifs de régularisation	823'301	5'262'277	2'735'994
Envers des sociétés proches	0	281'214	0
Envers des tiers	823'301	4'981'063	2'735'994
<b>Fonds étrangers à long terme</b>	<b>6'691'993</b>	<b>160'529'065</b>	<b>486'151'136</b>
Dettes à long terme envers des tiers	4'528'000	158'114'234	4'000'000
Contrib. d'invest. des pouvoirs publics actionnaires	833'784	2'414'831	482'151'136
Prêts pouvoirs publics remboursables	215'367	2'414'831	0
Prêts pouvoirs publics conditionnellement remboursables	618'417	0	482'151'136
VD Prêts cond. remboursables Canton de Vaud (1943-2015)	426'525	0	55'024'418
BE Prêts cond. remboursables Canton de Berne (1943-2016)	191'892	0	40'838'743
FR Prêts cond. remboursables Canton de Fribourg (1943-2016)	0	0	8'527'865
CH Prêts cond. remboursables Confédération	0	0	377'760'110
<i>Prêts cond. remboursables Confédération FIF (1965-2016)</i>	0	0	123'925'982
<i>Prêts cond. remboursables Confédération FIF (dès 2017)</i>	0	0	250'981'082
<i>Prêts cond. remboursables Confédération PRODES</i>	0	0	2'853'046
Provisions à moyen et long terme	1'330'209	0	0
<b>Fonds propres</b>	<b>24'342'362</b>	<b>28'376'187</b>	<b>-441'428</b>
Capital-actions	20'687'570	0	0
Réserves	1'296'844	3'858'642	10'957'132
Réserve générale	770'450	324'090	5'200
Réserve pour pertes futures	0	3'534'552	10'951'932
Réserves affectées	526'394	0	0
<b>Bénéfice/perte résultant du bilan</b>	<b>8'519'443</b>	<b>7'254'790</b>	<b>-297'300</b>
Résultat reporté	7'343'077	5'039'322	0
Résultat de l'exercice	1'176'366	2'215'469	-297'300
Compensation secteurs	-6'161'495	17'262'755	-11'101'260
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>33'576'129</b>	<b>204'323'592</b>	<b>498'146'141</b>

## Compte de résultat 2025 par secteur en francs

<b>PRODUITS</b>	<b>Direction et services généraux</b>	<b>Voyageurs</b>	<b>Infrastructure</b>
<b>Produits de transport</b>	<b>0</b>	<b>21'458'886</b>	<b>0</b>
<b>Indemnisation des pouvoirs publics</b>	<b>0</b>	<b>32'940'522</b>	<b>29'558'951</b>
Indemnité d'exploitation CH	0	14'740'954	10'516'120
Indemnité d'exploitation VD	0	9'708'707	0
Indemnité d'exploitation FR	0	1'781'906	0
Indemnité d'exploitation BE	0	6'308'955	0
Indemnité d'amortissement CH	0	0	19'042'831
Indemnité d'exploitation communes (LTV art. 28.4)	0	400'000	0
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>4'623'962</b>	<b>19'112'107</b>	<b>17'002'115</b>
Prestations à des tiers	3'336'397	10'072'749	7'449'328
Opérations ventes secteur voyageurs	14'718	2'384'767	0
Autres prestations de service et divers	391'105	143'524	712'076
Loyers	666'941	4'931'182	1'092'230
Prestations propres pour investissements	214'801	1'579'884	7'748'482
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4'623'962</b>	<b>73'511'514</b>	<b>46'561'067</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>	<b>7'153'313</b>	<b>30'400'274</b>	<b>20'227'364</b>
<b>Autres charges</b>	<b>3'751'464</b>	<b>14'302'458</b>	<b>15'139'450</b>
Matières/marchandises/services	80	2'987'061	666'854
Exploitation des installations	523'303	1'182'939	5'610'222
Exploitation des véhicules	4'169	6'765'122	508'152
Autres charges d'exploitation	3'223'912	3'367'337	8'354'223
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'904'777</b>	<b>44'702'732</b>	<b>35'366'814</b>
<b>Prestations internes MOB-MOB (total = 0)</b>	<b>-7'605'952</b>	<b>14'428'416</b>	<b>-6'822'463</b>
Accès au réseau	0	10'553'264	-10'553'264
Autres prestations internes	-7'605'952	3'875'151	3'730'801
<b>Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts</b>	<b>1'325'137</b>	<b>14'380'367</b>	<b>18'016'715</b>
<b>Amortissements et non-actifs</b>	<b>-1'152'335</b>	<b>-11'225'507</b>	<b>-18'370'201</b>
Amortissements	-1'136'004	-11'170'857	-16'882'777
Non-actifs	-16'331	-54'650	-1'487'424
<b>Charges et produits financiers</b>	<b>928'669</b>	<b>-1'479'351</b>	<b>-9'678</b>
<b>Résultat ordinaire avant impôts (+ = bénéfice)</b>	<b>1'101'470</b>	<b>1'675'510</b>	<b>-363'164</b>
Résultat hors exploitation	0	0	0
Résultat exceptionnel ou unique	1'963	446'664	-244'420
Résultat de la vente d'actifs (TRV + Infra)	0	1	237'135
Résultat de la vente d'actifs (non-indemnisé)	83'740	0	0
Résultat hors période	-72	93'294	73'148
<b>Résultat de l'exercice (avant impôts)</b>	<b>1'187'102</b>	<b>2'215'469</b>	<b>-297'300</b>
Impôts sur bénéfice et capital	-10'736	0	0
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+ = bénéfice)</b>	<b>1'176'366</b>	<b>2'215'469</b>	<b>-297'300</b>
<b>Résultats par secteur</b>			
Lignes du transport régional voyageurs (TRV) <sup>1)</sup>	0	1'619'625	0
Tronçons d'infrastructures ferroviaires <sup>1)</sup>	0	0	-297'300
Autres offres de transport	0	0	0
Activités annexes et non-indemnisées	1'176'366	595'843	0
	<b>1'176'366</b>	<b>2'215'469</b>	<b>-297'300</b>

<sup>1)</sup> Secteurs d'activité au bénéfice d'indemnités fédérales et cantonales. L'utilisation des résultats est réglementée selon la loi sur le transport de voyageurs (LTV art. 36) et à la loi sur les chemins de fer (LCdF art. 67).

# Tableau des immobilisations par secteur

N° RTE	Classes d'investissements	Coût acquisition 31.12.2024	Ajout dans la période	Cession dans la période	Coût acquisition 31.12.2025	Amortissements 31.12.2024	Amortissements dans la période	Cession Amortissements dans la période	Amortissements 31.12.2025	Valeur comptable 31.12.2024	Valeur comptable 31.12.2025
<b>SERVICES GENERAUX</b>											
000	0. Bâtiments et terrains	27 996 819	1 047 460	-76 240	28 968 039	-11 780 630	-655 681	76 240	-12 360 071	16 216 190	16 607 969
700	7. Véhicules	80 000	-	-	80 000	-47 600	-7 200	-	-54 800	32 400	25 200
800	8. Moyens d'exploitation et immeubles hors exploit.	3 980 600	406 000	-144 000	4 242 600	-2 926 052	-549 363	144 000	-3 331 415	1 054 548	911 185
	<b>sous-total</b>	<b>32 057 419</b>	<b>1 453 460</b>	<b>-220 240</b>	<b>33 290 639</b>	<b>-14 754 282</b>	<b>-1 212 244</b>	<b>220 240</b>	<b>-15 746 286</b>	<b>17 303 138</b>	<b>17 544 354</b>
<b>SECTEUR VOYAGEURS</b>											
500	5. Installations télécom et basse tension	50 000	-	-	50 000	-50 000	-	-	-50 000	-	-
700	7. Véhicules	251 780 753	425 000	-	252 205 753	-109 290 080	-10 349 793	-	-119 639 873	142 490 673	132 565 880
800	8. Moyens d'exploitation	12 478 538	705 000	-	13 183 538	-8 393 503	-821 064	-	-9 214 567	4 085 035	3 968 971
	<b>sous-total</b>	<b>264 309 291</b>	<b>1 130 000</b>	<b>-</b>	<b>265 439 291</b>	<b>-117 733 583</b>	<b>-11 170 857</b>	<b>-</b>	<b>-128 904 440</b>	<b>146 575 708</b>	<b>136 534 851</b>
<b>SECTEUR INFRASTRUCTURE</b>											
000	0. Bâtiments et terrains	24 748 077	542 389	-410 206	24 880 260	-7 391 531	-749 812	410 206	-7 731 137	17 356 546	17 149 123
100	1. Ouvrages d'art	128 380 913	2 559 000	-	130 939 913	-33 291 433	-1 876 512	-	-35 167 945	95 089 480	95 771 968
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	32 145 669	566 000	-	32 711 669	-7 729 183	-509 287	-	-8 238 470	24 416 486	24 473 199
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	59 622 584	1 300 000	-	60 922 584	-19 422 074	-794 221	-	-20 216 295	40 200 510	40 706 289
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autres	36 612 660	693 000	-	37 305 660	-6 140 176	-573 004	-	-6 713 180	30 472 484	30 592 480
200	2. Voie ferrée	182 985 476	19 790 000	-1 870 378	200 905 098	-46 428 807	-5 510 665	1 870 378	-50 069 094	136 556 669	150 836 004
300	3. Installations courant traction	80 867 279	5 187 600	-137 237	85 917 642	-31 305 344	-2 275 739	137 237	-33 443 846	49 561 935	52 473 796
400	4. Installations de sécurité	71 921 830	2 762 000	-	74 683 830	-22 361 760	-3 775 940	-	-26 137 700	49 560 071	48 546 131
500	5. Installations télécom et basse tension	22 345 564	723 000	-	23 068 564	-12 965 479	-909 342	-	-13 874 821	9 380 085	9 193 743
600	6. Installations d'accueil	29 619 060	609 910	-	30 228 970	-6 672 981	-485 906	-	-7 158 887	22 946 080	23 070 084
700	7. Véhicules	22 520 362	1 594 830	-415 129	23 700 063	-9 807 504	-1 071 784	415 129	-10 464 159	12 712 858	13 235 904
800	8. Moyens d'exploitation	6 005 551	793 000	-112 000	6 686 551	-3 349 241	-529 183	112 000	-3 766 424	2 656 310	2 920 127
	<b>sous-total</b>	<b>569 394 113</b>	<b>34 561 729</b>	<b>-2 944 950</b>	<b>601 010 892</b>	<b>-173 574 079</b>	<b>-17 184 883</b>	<b>2 944 950</b>	<b>-187 814 012</b>	<b>395 820 034</b>	<b>413 196 879</b>
<b>TOTAL</b>		<b>865 760 823</b>	<b>37 145 189</b>	<b>-3 165 190</b>	<b>899 740 822</b>	<b>-306 061 943</b>	<b>-29 567 984</b>	<b>3 165 190</b>	<b>-332 464 738</b>	<b>559 698 880</b>	<b>567 276 084</b>

# Compte des investissements par secteur

N° RTE	Classes d'investissements	Immobilisations en cours, état au 01.01	Factures de tiers	Prestations propres	TOTAL Investissements de l'année	Reclassements	Compte de résultats (charge)	Comptabilité des immobilisations (activation)	Immobilisations en cours, état au 31.12
	A	G1	B	C	D (= B + C)		E	F	G2
<b>SERVICES GENERAUX</b>									
000	0. Bâtiments et terrains	147 359	957 023	42 510	999 533	-	-8 413	-966 060	172 418
700	7. Véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-
800	8. Moyens d'exploitation et immeubles hors exploit.	54 325	464 219	119 627	583 846	-	-7 918	-406 000	224 253
900	9. Etudes et projets	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>sous-total</b>	<b>201 684</b>	<b>1 421 242</b>	<b>162 137</b>	<b>1 583 379</b>	<b>-</b>	<b>-16 331</b>	<b>-1 372 060</b>	<b>396 671</b>
<b>SECTEUR VOYAGEURS</b>									
500	5. Installations télécom et basse tension	-	-	-	-	-	-	-	-
700	7. Véhicules	5 166 139	9 562 527	228 227	9 790 753	-	-10 479	-425 000	14 521 414
800	8. Moyens d'exploitation	360 739	1 091 750	276 170	1 367 920	-	-44 171	-705 000	979 488
900	9. Etudes et projets	807	10 952	2 232	13 184	-	-	-	13 991
	<b>sous-total</b>	<b>5 527 685</b>	<b>10 665 229</b>	<b>506 629</b>	<b>11 117 857</b>	<b>-</b>	<b>-54 650</b>	<b>-1 130 000</b>	<b>15 514 893</b>
<b>SECTEUR INFRASTRUCTURE</b>									
000	0. Bâtiments et terrains	145 992	961 671	142 943	1 104 613	425 865	-61 031	-430 600	1 184 839
100	1. Ouvrages d'art	5 103 903	1 322 076	639 401	1 961 476	-	-593 942	-2 559 000	3 912 438
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	2 126 173	675 260	312 745	988 005	-	-587 982	-566 000	1 960 195
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	1 641 838	276 411	152 304	428 715	-	-	-1 300 000	770 553
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autre	1 335 892	370 405	174 352	544 757	-	-5 959	-693 000	1 181 689
200	2. Voie ferrée	4 281 042	15 000 559	2 810 419	17 810 978	261 912	-20 414	-19 790 000	2 543 517
300	3. Installations courant traction	3 304 969	3 239 492	405 919	3 645 411	198 338	-5 757	-5 187 600	1 955 361
400	4. Installations de sécurité	6 030 696	5 013 875	673 632	5 687 507	-	-3 272	-2 762 000	8 952 931
500	5. Installations télécom et basse tension	911 626	869 886	368 384	1 238 271	24 552	-318 349	-723 000	1 133 100
600	6. Installations d'accueil	1 304 676	526 243	58 464	584 706	65 909	-436 388	-609 910	908 993
700	7. Véhicules	20 059 822	1 917 653	1 210 238	3 127 892	149 030	-14 503	-1 594 830	21 727 411
800	8. Moyens d'exploitation	623 525	296 589	136 182	432 771	-149 030	-5 238	-793 000	109 028
900	9. Etudes et projets	25 147 186	5 581 020	2 464 371	8 045 391	-976 576	-28 531	-	32 187 471
	<b>sous-total</b>	<b>66 913 437</b>	<b>34 729 064</b>	<b>8 909 952</b>	<b>43 639 017</b>	<b>0</b>	<b>-1 487 424</b>	<b>-34 449 940</b>	<b>74 615 089</b>
<b>TOTAL</b>		<b>72 642 806</b>	<b>46 815 535</b>	<b>9 578 718</b>	<b>56 394 252</b>	<b>0</b>	<b>-1 558 405</b>	<b>-36 952 000</b>	<b>90 526 653</b>

## **Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux**

### **Rapport sur l'audit des comptes annuels**

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes (pages 28 à 37) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Autres Informations**

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### Responsabilité du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### Forvis Mazars SA



Joël Schneuwly  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 13 mai 2026



# Bilan consolidé du groupe MOB

au 31 décembre 2025

<b>ACTIF</b> en milliers de CHF	Notes en annexe	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Actifs circulants</b>		<b>79'020</b>	<b>66'515</b>
Disponibilités	1	51'136	40'375
Créances	2	8'057	9'142
Matériel en stock et prestations à facturer	3	16'988	15'400
Actifs de régularisation	4	2'838	1'598
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>666'920</b>	<b>641'386</b>
Immobilisations corporelles		665'605	640'071
Immobilisations corporelles bruts	5	920'582	886'415
Amortissements cumulés		-345'503	-318'986
Immobilisations en cours de construction		90'527	72'643
Immobilisations financières	6	1'315	1'315
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>745'940</b>	<b>707'901</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds étrangers</b>		<b>687'681</b>	<b>651'806</b>
<b>Dettes à court terme</b>		<b>32'721</b>	<b>42'854</b>
Dettes bancaires	7	6'513	8'413
Autres dettes	8	16'671	26'965
Passifs de régularisation	9	9'537	7'476
<b>Dettes à long terme</b>		<b>654'961</b>	<b>608'951</b>
Provisions à long terme	10	1'330	1'338
Emprunts hypothécaires et divers	11	168'231	147'784
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	12	485'400	459'829
<b>Intérêts de tiers hors groupe (parts des minoritaires)</b>		<b>3'289</b>	<b>3'196</b>
<b>Fonds propres</b>		<b>54'969</b>	<b>52'899</b>
Capital-actions	13	20'688	20'688
Réserves consolidées		32'211	29'386
Résultat de l'exercice		2'070	2'825
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>745'940</b>	<b>707'901</b>

Attention: les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

# Compte de résultat consolidé du groupe MOB

<b>PRODUITS</b> en milliers de CHF	Notes en annexe	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Produits de transport</b>		<b>26'672</b>	<b>24'841</b>
Transport par chemin de fer		21'459	19'571
Transport par car		5'213	5'270
<b>Commissions sur voyages (agences de voyages)</b>		<b>357</b>	<b>272</b>
Vente de voyages		3'260	2'915
Achat de voyages		-2'903	-2'643
<b>Autres produits</b>		<b>41'921</b>	<b>40'925</b>
Prestations pour des tiers		20'731	19'182
Fermages et loyers		6'702	6'173
Exploitation de parkings		1'099	1'069
Propres prestations pour les comptes des immobilisations		9'683	11'348
Produits divers		3'707	3'152
<b>Indemnisation pour les prestations de service public</b>		<b>62'499</b>	<b>58'666</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	14	<b>131'450</b>	<b>124'704</b>
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges pour le personnel</b>		<b>60'971</b>	<b>57'221</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>37'445</b>	<b>35'680</b>
Dépenses générales		4'092	3'616
Impôts divers et taxes		2'456	2'190
Publicité et frais de vente		1'364	1'387
Assurances et dédommagements		1'071	1'128
Matériel et prestations de tiers		16'242	15'961
Fermages et loyers		3'591	3'754
Énergies et matières de consommation		7'069	6'970
Frais de construction et de renouvellement non activables		1'559	673
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>98'416</b>	<b>92'901</b>
<b>Résultat avant amortissements, charges et produits financiers et impôts</b>		<b>33'033</b>	<b>31'803</b>
Amortissements	5	-29'513	-28'062
Produits financiers		502	1'002
Frais financiers		-1'843	-1'531
<b>Résultat ordinaire avant impôts</b>		<b>2'180</b>	<b>3'212</b>
Charges extraordinaires ou uniques	15	-463	-64
Produits extraordinaires ou uniques	16	520	-127
Charges hors période	17	-21	1
Produits hors période	18	188	11
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT IMPÔTS)</b>		<b>2'403</b>	<b>3'033</b>
Impôts		-98	-73
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>2'305</b>	<b>2'960</b>
Part des minoritaires au résultat		-235	-135
<b>RÉSULTAT NET DU GROUPE</b>		<b>2'070</b>	<b>2'825</b>

# Tableau d'évolution des fonds propres consolidés du groupe MOB

au 31 décembre 2025

(milliers de francs)

	Capital	Bénéfices accumulés	Réserves LCdF+TRV	Total sans minoritaires	Part des minoritaires	Total avec minoritaires
<b>État au 31.12.2022</b>	<b>20'688</b>	<b>15'235</b>	<b>11'011</b>	<b>46'933</b>	<b>3'133</b>	<b>50'066</b>
Mvts réserve Infra selon AG		389	-389	0	0	0
Mvts réserve TRV selon AG		-1'591	1'591	0	0	0
Réserve de réévaluation (annexe point 3.8)		82	0	82	55	136
Résultat consolidé		3'059	0	3'059	158	3'217
Dividende versé aux minoritaires		0	0	0	-142	-142
<b>État au 31.12.2023</b>	<b>20'688</b>	<b>17'174</b>	<b>12'213</b>	<b>50'074</b>	<b>3'204</b>	<b>53'277</b>
Mvts réserve Infra selon AG		-85	85	0	0	0
Mvts réserve TRV selon AG		-1'129	1'129	0	0	0
Résultat consolidé		2'825	0	2'825	135	2'960
Dividende versé aux minoritaires		0	0	0	-142	-142
<b>État au 31.12.2024</b>	<b>20'688</b>	<b>18'784</b>	<b>13'427</b>	<b>52'899</b>	<b>3'196</b>	<b>56'095</b>
Mvts réserve Infra selon AG		-125	125	0		0
Mvts réserve TRV selon AG		-934	934	0		0
Résultat consolidé		2'070	0	2'070	235	2'305
Dividende versé aux minoritaires		0	0	0	-142	-142
<b>État au 31.12.2025</b>	<b>20'688</b>	<b>19'795</b>	<b>14'486</b>	<b>54'969</b>	<b>3'289</b>	<b>58'258</b>

# Tableau de financement consolidé du groupe MOB

au 31 décembre 2025

Opérations d'exploitation milliers de CHF	Notes en annexe	2025	2024
Résultat d'exploitation général		1'985	2'965
Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	5	29'513	28'062
Amortissements non-planifiés des immobilisations corporelles	5	378	8
Résultat sur cessions d'immobilisations		321	-5
Variation des provisions		-8	-8
Variation des provisions sur opérations financières		0	-11
<b>Capacité d'autofinancement de l'exploitation</b>		<b>32'189</b>	<b>31'011</b>
Variation des créances d'exploitation à court terme et actifs de régularisation		-155	-3'829
Variation des dettes d'exploitation à court terme et passifs de régularisation		-8'234	9'474
Variation des stocks		-1'589	-326
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>-9'977</b>	<b>5'320</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'exploitation</b>		<b>22'212</b>	<b>36'331</b>
<b>Opérations d'investissements</b>			
Investissements en immobilisations corporelles		-56'990	-79'828
Contributions à fonds perdus des pouvoirs publics	5	0	160
Cessions d'immobilisations corporelles		1'564	675
<b>Flux de fonds relatifs aux investissements nets</b>		<b>-55'425</b>	<b>-78'993</b>
<b>Opérations de financement</b>			
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics		25'570	53'476
Variation des autres emprunts à long terme		20'447	-6'361
Diminution des dettes bancaires à court terme		-1'900	-1
Dividendes versés aux minoritaires		-142	-142
<b>Flux de fonds relatifs aux opérations de financement</b>		<b>43'975</b>	<b>46'971</b>
Variation des disponibilités		10'762	4'309
Disponibilités au 31 décembre de l'année précédente		40'375	36'065
<b>Disponibilités au 31 décembre</b>	1	<b>51'136</b>	<b>40'375</b>

# Annexe aux comptes annuels consolidés du groupe MOB

## 1 PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

### 1.1 Généralités

Les comptes consolidés du groupe sont établis en conformité avec les "SWISS GAAP RPC". Par ailleurs, pour les entreprises de transport concessionnaires intégrées dans la consolidation, les comptes respectent également l'ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV) ainsi l'ensemble des directives (Guidance) relevant de la compétence de l'OFT qui constituent le cadre juridique des transports publics.

Ces comptes sont préparés à partir des états financiers des sociétés du groupe, et retraités, le cas échéant, afin d'être en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs. La période comparative a été retraitée sans impact sur le résultat et les fonds propres.

Les comptes 2025 ont été présentés pour approbation lors de la séance du conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA du 13 mai 2026.

### 1.2 Principes de consolidation

#### 1.2.1 Périmètre de consolidation

Sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les sociétés que la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA contrôle directement ou indirectement au sens de l'article 963 al. 2 CO et de la norme SWISS GAAP RPC 30.

La part des actionnaires tiers au capital, aux réserves et au résultat est présentée dans la rubrique « Intérêts de tiers hors groupe ».

Le périmètre de consolidation se présente comme suit: (sociétés consolidées par intégration globale).

Sociétés	% d'intérêt		% de contrôle	
	31.12.2025	31.12.2024	31.12.2025	31.12.2024
Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux (MOB)				
Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux (VSA)	60,0	60,0	60,0	60,0
Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux (GPMG)	42,2	42,2	42,2	42,2

Il n'existe aucune société intégrée par mise en équivalence ou selon une autre méthode.

#### 1.2.2 Date de clôture des comptes

Les comptes retenus pour la consolidation sont ceux des exercices sociaux, la clôture des exercices intervenant le 31 décembre pour toutes les sociétés.

#### 1.2.3 Méthode de consolidation des fonds propres

En l'absence d'acquisition ou de prise de participation significative au cours des exercices 1998 à 2025 et dans un passé récent précédant la consolidation initiale, l'application de la méthode d'acquisition (purchase method) préconisée par les normes RPC n'a pas été nécessaire.

#### 1.2.4 Relations inter-sociétés du groupe

Les créances, les dettes, les produits et les charges entre les sociétés du groupe intégrées dans la consolidation sont éliminés.

### 1.3 Principes comptables

#### 1.3.1 Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

#### 1.3.2 Stocks

Les stocks pour la maintenance ferroviaire sont valorisés sur la base du prix moyen pondéré d'acquisition. Des abattements ont été pratiqués pour tenir compte de leur degré d'obsolescence. Ces taux d'abattement oscillent entre 0% (articles d'usage courant) et 100% (pièces de maintenance inutilisées depuis longtemps ou servant à des immobilisations arrivant en fin de vie) en fonction de la rotation des articles. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique.

#### 1.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

/ Terrains	-
/ Infrastructure	de 1% à 3%
/ Bâtiments	2%
/ Installations	de 2.5% à 10%
/ Véhicules ferroviaires	de 3% à 10%
/ Véhicules routiers	de 8% à 20%
/ Ameublement de locaux	de 5% à 20%
/ Équipements informatiques	de 20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Les contributions de financements à fonds perdu pour des investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissement unique, de manière à ce qu'aucune correction de valeur avec incidence sur le compte de résultat ne puisse être effectuée sur cette partie de l'investissement.

#### 1.3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme qui sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, diminuée le cas échéant des corrections de valeurs économiquement nécessaires, ainsi que des titres pour des participations de moins de 20% qui sont comptabilisées au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

#### 1.3.5 Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

#### 1.3.6 Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est régie par le principe de la primauté des cotisations.

La prévoyance professionnelle des employés du MOB est confiée depuis 2010 à la fondation Profelia de Lausanne (gérée par les Retraites Populaires). Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les plans de prévoyance sont à primauté de cotisation. La contribution de l'employeur est reprise sans modification (en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance) dans le compte d'exploitation. Ces charges sont prises en compte dans l'indemnité des pouvoirs publics.

En situation de sous-couverture lors du transfert en 2010, un plan d'assainissement a été mis en place. Un apport en capital de 15.4 millions a été effectué en 2010 par le MOB, financé par un emprunt. Il a permis d'amener le taux de couverture à 90%. Une cotisation d'assainissement paritaire employeur-employés a également été introduite en 2010 afin d'atteindre une couverture de 100%. Ce dernier a été atteint courant 2020, selon les objectifs fixés. La cotisation d'assainissement a pu être abandonnée en 2021. Quant à l'emprunt de 15.4 millions, à ce jour, aucun plan de remboursement n'a pu être planifié. Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'emprunt a été prolongé pour une nouvelle durée de 7 ans; son échéance est au 31 décembre 2027.

Le taux de couverture de la caisse de pension MOB se monte au 31 décembre 2025 à 109.40% (105.70% à fin 2024).

Les collaborateurs de la société VSA sont assurés auprès de la caisse de prévoyance Hotela. Le taux de couverture LPP se monte à 111.6% pour l'année 2025 (108% à fin 2024).

La société Garage-Parc Montreux Gare SA n'a pas de personnel.

### 1.3.7 Impôts

La société MOB, principale société du groupe, est une entreprise de transport concessionnaire, exonérée d'impôts sur le bénéfice et le capital pour ses activités ferroviaires concessionnées, en vertu des dispositions fiscales fédérales et cantonales. Les autres sociétés et activités du groupe sont imposées sur le territoire vaudois selon les règles d'imposition des personnes morales en vigueur.

## 2 NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

<b>Note 1 – Disponibilités</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Banques comptes courants		26'185	6'266
Banques comptes terme > 3 mois		5'000	0
Banques pour fonds affectés aux investissements		19'361	10'065
Caisses des gares		561	403
Caisses		29	27
Titres		0	23'613
<b>Total</b>		<b>51'136</b>	<b>40'375</b>

Les titres à court terme sont valorisés à leur valeur marchande (cours ou valeur estimée).

<b>Note 2 – Créances</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Résultant de ventes			
Sociétés proches		17	20
Tiers		3'686	3'511
Autres créances			
Sociétés proches		802	0
Tiers		3'625	5'627
Correction risque pertes (ducroire)		-73	-16
<b>Total</b>		<b>8'057</b>	<b>9'142</b>

<b>Note 3 – Matériel en stock et prestations à facturer</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Matériel de maintenance pour véhicules ferroviaires		15'396	13'404
Matériel de maintenance pour les installations ferroviaires		1'477	1'443
Mazout et diesel		87	94
Prestations à facturer		29	459
<b>Total</b>		<b>16'988</b>	<b>15'400</b>

<b>Note 4 – Actifs de régularisation</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Charges constatées d'avance		660	796
Produits à recevoir		2'178	802
<b>Total</b>		<b>2'838</b>	<b>1'598</b>

## Note 5 – Immobilisations corporelles

KCHF	Terrains et constructions	Infrastructure ferroviaire et voie	Installations et équipements	Véhicules ferroviaires et routiers	Acomptes et immobilisations en cours de construction	Subventions	Total
<b>Valeur comptable nette au 1.1.2024</b>	<b>49'406</b>	<b>229'517</b>	<b>105'735</b>	<b>148'658</b>	<b>63'896</b>	<b>-8'064</b>	<b>589'148</b>
<b>Valeur brute d'acquisition</b>							
Situation au 1.1.2024	67'903	309'176	181'584	267'598	63'896	0	890'157
Entrées	0	0	15	540	79'272	0	79'828
Sorties	0	-123	-1'388	-8'743	-673	0	-10'927
Reclassifications	983	31'840	17'504	19'526	-69'852	0	0
<b>Situation au 31.12.2024</b>	<b>68'886</b>	<b>340'893</b>	<b>197'715</b>	<b>278'921</b>	<b>72'643</b>	<b>0</b>	<b>959'057</b>
<b>Amortissements cumulés</b>							
Situation au 1.1.2024	-18'496	-79'660	-75'849	-118'940	0	-8'064	-301'009
Amortissements planifiés	-1'063	-7'057	-8'188	-11'755	0	0	-28'062
Amortissements non-planifiés	0	0	-8	0	0	0	-8
Contributions à fonds perdus des pouvoirs publics	0	0	0	0	-160	0	-160
Sorties	0	123	1'388	8'741	0	0	10'252
Reclassifications	0	0	-160	0	160	0	0
<b>Situation au 31.12.2024</b>	<b>-19'559</b>	<b>-86'593</b>	<b>-82'816</b>	<b>-121'954</b>	<b>0</b>	<b>-8'064</b>	<b>-318'986</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2024</b>	<b>49'326</b>	<b>254'300</b>	<b>114'899</b>	<b>156'967</b>	<b>72'643</b>	<b>-8'064</b>	<b>640'071</b>
Valeur comptable nette au 1.1.2025	49'326	254'300	114'899	156'967	72'643	-8'064	640'071
<b>Valeur brute d'acquisition</b>							
Situation au 1.1.2025	68'886	340'893	197'715	278'921	72'643	0	959'057
Entrées	0	0	0	206	56'783	0	56'990
Sorties	-624	-1'870	-401	-484	-1'559	0	-4'939
Reclassifications	3'321	22'017	9'982	2'020	-37'340	0	0
<b>Situation au 31.12.2025</b>	<b>71'583</b>	<b>361'039</b>	<b>207'297</b>	<b>280'663</b>	<b>90'527</b>	<b>0</b>	<b>1'011'108</b>
<b>Amortissements cumulés</b>							
Situation au 1.1.2025	-19'559	-86'593	-82'816	-121'954	0	-8'064	-318'986
Amortissements planifiés	-1'146	-7'845	-8'825	-11'697	0	0	-29'513
Amortissements non-planifiés	-356	0	-23	0	0	0	-378
Contributions à fonds perdus des pouvoirs publics	0	0	0	0	0	0	0
Sorties	624	1'870	401	479	0	0	3'375
Reclassifications	0	0	0	0	0	0	0
<b>Situation au 31.12.2025</b>	<b>-20'437</b>	<b>-92'567</b>	<b>-91'263</b>	<b>-133'171</b>	<b>0</b>	<b>-8'064</b>	<b>-345'503</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2025</b>	<b>51'146</b>	<b>268'472</b>	<b>116'033</b>	<b>147'491</b>	<b>90'527</b>	<b>-8'064</b>	<b>665'605</b>

Les valeurs brutes d'acquisition correspondent à l'accumulation du coût des investissements diminuée de l'élimination des biens remplacés ou ressortis de l'inventaire.

Dans la rubrique «subventions» figurant au tableau ci-dessus, le solde de KCHF 8'064 représente la subvention à la construction du garage-parc de la gare de Montreux.

Les contributions de financement à fonds perdus reçues dans le cadre de projets d'investissements sont présentées en tant qu'amortissement d'immobilisations en cours de construction. Lors de la mise en service, les fonds perdus sont reclassés en tant qu'amortissements.

<b>Note 6 – Immobilisations financières</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Titres et participations		1'144	1'144
Dépôts de garantie		21	21
Valeurs en portefeuille		150	150
<b>Total</b>		<b>1'315</b>	<b>1'315</b>
<b>Note 7 – Dettes bancaires à court terme</b>	Garantie KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Ce compte regroupe la part à court terme des prêts à long terme et les avances à terme fixe (note 11):			
CER hypothèques Caisse d'Épargne Riviera	-	68	68
UBS Prêt rame 5001	-	144	144
BCV Prêt voitures planchers bas Bs231-238	CH	241	241
Vaudoise prêt attelages automatiques	CH	198	198
Postfinance prêt automotrices 9000	CH	1'083	1'083
Postfinance prêt ZSI127	CH	267	267
UBS prêt immeuble Château-d'Œx	-	68	68
Prêt privé (UBS) Golden Pass Express	CH	584	584
Prêt privé (UBS) Golden Pass Express	CH	3'250	3'250
Prêt privé (UBS) GPX p.bas	CH	609	609
Lombard Odier - Prêt	-	0	1'900
Autres	-	1	1
<b>Total</b>		<b>6'513</b>	<b>8'413</b>
<b>Note 8 – Autres dettes à court terme</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Résultant d'achat de biens et prestations de services			
- Tiers		13'722	23'659
Autres dettes:			
- Pouvoirs publics actionnaires		845	868
- Sociétés proches (définition au point 3.7)		175	797
- Tiers		1'928	1'641
<b>Total</b>		<b>16'671</b>	<b>26'965</b>
<b>Note 9 – Passifs de régularisation</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Produits constatés d'avance		2'647	2'250
Vacances et heures supplémentaires		3'361	2'919
Provision pour impôts		11	0
Charges à payer		3'122	1'979
Divers		396	328
<b>Total</b>		<b>9'537</b>	<b>7'476</b>
<b>Note 10 – Provisions</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Provision pour ajournement d'impôt immobilier		700	700
Droit superficic Château-d'Œx Raiffeisen, part à long terme		630	638
<b>Total</b>		<b>1'330</b>	<b>1'338</b>
<b>Variation des provisions:</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Valeur au 1 <sup>er</sup> janvier		1'338	1'345
Utilisation		-8	-8
<b>Valeur au 31 décembre</b>		<b>1'330</b>	<b>1'338</b>

**Note 11 – Emprunts hypothécaires et divers**

	Garantie	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
CER hypothèques Caisse d'Epargne Riviera	-		536	626
Poste, prêts cars	-		1'053	1'182
UBS prêt «rame 5001»	-		1'188	1'332
BCV prêt «voitures planchers bas Bs231-238»	CH		4'293	4'534
Vaudoise prêt attelages automatiques	CH		2'178	2'376
Retraites Populaires – prêt recapitalisation caisse pension	-		15'400	15'400
Postfinance prêt automotrices 9000	CH		21'667	22'750
Postfinance prêt ZSI127	CH		1'600	1'867
UBS prêt immeuble Château-d'Œx	-		3'128	3'196
Prêt privé (UBS) GPX 37.8 mio CHF (2018-2052) tranche 1	CH		37'775	37'775
Prêt privé (UBS) Flotte régionale 11.681 mio (2019-2039)	CH		7'593	8'177
Prêt privé (UBS) GPX 20 mio (2020-2033) tranche 2	CH		20'000	20'000
Prêt privé (UBS) GPX 16.5 mio (2021-2027) tranche 3	CH		6'500	9'750
Prêt privé (UBS) GPX 9.35 mio (2024-2027) tranche 4	CH		6'106	6'106
Prêt privé (UBS) GPX planchers bas 13.998 mio	CH		12'104	12'713
Prêt privé (UBS) Locomotives 8500 10.166mio (2025-2061) tranche 1	CH		10'166	0
Prêt privé (UBS) Automotrices ex-CJ 16.945mio (2025-2049)	CH		16'945	0
<b>Total</b>			<b>168'231</b>	<b>147'784</b>

Les intérêts des prêts finançant des projets en cours d'investissements du domaine ferroviaire sont traités comme intérêts intercalaires à charge du projet.

Certaines de ces dettes sont garanties par la mise en gage d'actifs selon indications au point 3.2 ci-après. Les prêts Confédération et Cantons sont compris dans les contributions d'investissement des pouvoirs publics détaillé en note 12.

**Note 12 – Contributions d'investissement des pouvoirs publics**

	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Prêts pouvoirs publics conditionnellement remboursables			
Confédération		377'760	351'344
Canton de Vaud		55'451	55'451
Canton de Berne		41'031	41'031
Canton de Fribourg		8'528	8'528
	<b>sous-total</b>	<b>482'770</b>	<b>456'354</b>
Prêts pouvoirs publics remboursables			
Confédération		1'812	2'241
Canton de Vaud		857	1'094
Canton de Berne		692	865
Canton de Fribourg		114	143
	<b>sous-total</b>	<b>3'476</b>	<b>4'343</b>
<b>Total contributions d'investissements</b>		<b>486'245</b>	<b>460'697</b>
Parts à court terme (note 8)		-845	-868
<b>Total contributions d'investissements à long terme</b>		<b>485'400</b>	<b>459'829</b>

Il s'agit de contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions à fonds perdus versées dans le cadre de projets d'investissements sont traitées comme des amortissements au moment de la mise en service. Elles ne figurent donc pas au bilan au titre de contributions d'investissements.

Les durées des prêts remboursables se situent entre 20 et 33 ans

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics. Aucun remboursement n'est en cours actuellement.

### Note 13 – Capital-actions

Le capital-actions MOB se compose de 2'068'757 actions nominatives de CHF 10.-, entièrement libérées.

	KCHF		%	
	2025	2024	2025	2024
<b>Note 14 – Analyse sectorielle des produits</b>				
Indemnisation pouvoirs publics	62'499	58'666	47.5%	47.0%
Transport par chemin de fer	21'459	19'571	16.3%	15.7%
Prestations pour des tiers	20'731	19'182	15.8%	15.4%
Propres prestations pour investissements	9'683	11'348	7.4%	9.1%
Transport par car	5'213	5'270	4.0%	4.2%
Fermage et loyer	6'702	6'173	5.1%	5.0%
Exploitation de parkings	1'099	1'069	0.8%	0.9%
Agences de voyages	357	272	0.3%	0.2%
Autres	3'707	3'152	2.8%	2.5%
<b>Total</b>	<b>131'450</b>	<b>124'704</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Le groupe n'est actif que sur le territoire suisse.

<b>Note 15 – Charges extraordinaires ou uniques</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Charges pour ventes d'actifs		6	59
Amortissements et corrections exceptionnelles de valeurs		378	8
Autres charges exceptionnelles ou uniques		19	-3
Variation ducroire		58	0
Perte sur débiteurs		2	0
<b>Total</b>		<b>463</b>	<b>64</b>

<b>Note 16 – Produits extraordinaires ou uniques</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Produit sur amortissements et corrections exceptionnelles de valeurs		193	0
Produit de la vente d'actifs		327	54
Ajustement subventions années antérieures		0	-125
Autres produits exceptionnels ou uniques		0	-56
<b>Total</b>		<b>520</b>	<b>-127</b>

<b>Note 17 – Charges hors période</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Commissions versées à Mobilis (différence de provision)		15	-9
Autres charges hors période		8	8
<b>Total</b>		<b>21</b>	<b>-1</b>

<b>Note 18 – Produits hors période</b>	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Produits Mobilis (différence de provision)		0	11
Produits hors période: subventions obtenues		112	0
Autres charges hors période		75	0
<b>Total</b>		<b>188</b>	<b>11</b>

### 3. AUTRES INFORMATIONS

	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
<b>3.1</b> Montant global des cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers		0	0
<b>3.2</b> Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements du groupe ainsi que des actifs sous réserve de propriété		669'040	646'117
<b>3.3</b> Dettes envers les institutions de prévoyance		16	1
<b>3.4</b> Engagements découlant de leasing d'exploitation ou de droit de superficie - Échéance 31.12.2024 (droit de superficie)		3'021	3'082

### 3.5 Actions propres détenues par le groupe

<i>nombre</i>	31.12.2025	31.12.2024
au 1 <sup>er</sup> janvier	911	911
acquisitions	0	0
ventes	0	0
au 31 décembre	911	911

Les propres actions ne sont pas portées en diminution du capital-actions eu égard au montant non significatif.

### 3.6 Instruments financiers dérivés

Aucun engagement n'est à signaler.

### 3.7 Transactions avec des parties liées (sociétés proches et pouvoirs publics)

Bilan : Voir notes 2, 6 et 8.

Compte de résultats : Le groupe MOB effectue des prestations de gestion, d'exploitation et d'entretien pour des sociétés proches. On entend par sociétés proches, les entreprises dirigées par la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA sur la base de conventions de direction et qui ne sont pas intégrées dans la consolidation.

Actuellement, il ne s'agit que de:

> Transport Montreux-Vevey-Riviera SA

Les conditions appliquées à ces transactions sont celles imposées par l'Office Fédéral des Transports et reflétées dans les conventions inter-sociétés.

Les transactions avec ces parties liées comprises dans le compte d'exploitation sont:	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Produits de prestations pour des tiers		18'334	16'162
Produits financiers		-20	-23
Charges financières		4	1
<b>Total</b>		<b>18'319</b>	<b>16'140</b>

Par ailleurs, les pouvoirs publics actionnaires indemnisent les coûts non couverts des activités de transport public de la manière suivante:

	KCHF	31.12.2025	31.12.2024
Confédération		44'300	41'524
Canton de Vaud		9'709	8'098
Canton de Berne		6'309	7'060
Canton de Fribourg		1'782	1'580
Communes et cantons (LTV art 28.4)		400	403
<b>Total</b>		<b>62'499</b>	<b>58'666</b>

### 3.8 Continuité d'exploitation VSA

En 2023, la société VSA ayant réalisé un exercice déficitaire avec un résultat d'exploitation avant intérêts et impôts de KCHF -497, le conseil d'administration a pris des mesures d'assainissement. L'immeuble sis à Aigle de KCHF 136 a été réévalué et une réserve de réévaluation a été constituée. Des amortissements excessifs sur cet immeuble ont été réintégrés pour KCHF 395.

En 2024, la société VSA réalise un exercice déficitaire avec un résultat d'exploitation avant intérêts et impôts de KCHF -242. Le conseil d'administration a pris des mesures d'assainissement sur plusieurs activités pour 2025, telles que Car postal, l'agence de voyage et les excursions Autocars. De plus, l'immeuble sis à Aigle pourrait être réévalué si nécessaire. La continuité d'exploitation n'est pas remise en doute.

En 2025, la société VSA réalise un exercice déficitaire avec un résultat d'exploitation avant intérêts et impôts de KCHF -45, en amélioration par rapport à 2024. Le conseil d'administration a mise en oeuvre des mesures d'assainissement sur plusieurs activités en 2025. L'immeuble sis à Aigle pourrait être réévalué si nécessaire. Des mesures afin d'assurer les liquidités nécessaires à l'exploitation ont été entreprise dans le courant de l'exercice 2026.

### 3.9 Événements postérieurs à la date de la clôture

Aucun élément n'est à signaler.

## Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux

### Rapport sur l'audit des comptes consolidés

#### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (le groupe), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau d'évolution des fonds propres, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 45 à 56) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

**Responsabilité du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés**

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

**Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

**Forvis Mazars SA**

Joël Schneuwly  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey  
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 13 mai 2026

